

Le premier hebdomadaire des faits-divers

6^e Année - N° 246

1 FR. 50 - TOUS LES JEUDIS - 16 PAGES

13 Juillet 1933

DÉTECTIVE

Le mystère de l'X



Deux sexagénaires et leur fille ont été sauvagement assassinés à Publier, près d'Évian-les-Bains. La fameuse chienne policière « Zita », du détective Rochat, a-t-elle réussi à dépister l'assassin ?

(Lire, pages 8 et 9, le dramatique récit de cette sensationnelle enquête, par Marcel Montarron.)

AU SOMMAIRE { La route de l'évasion, par Henri Danjou. - L'impossible relèvement, par S. R. - La cloche de la mort, par Pierre Rocher. -
DE CE NUMÉRO { Vengeance du gang, par Roy Pinker. - Policiers marrons, par Emmanuel Car. - Les oubliettes de la Waldau, par Jean Vildrac.

L'indicateur

DANS un récent procès, en Cour d'assises, un des plus éminents avocats de ce temps, s'adressant à un avocat général, dont la loyauté est grande, s'indignait du rôle que joue dans les affaires pénales cet auxiliaire inattendu de la justice qui s'appelle « l'indicateur ».

La critique n'était pas nouvelle ; le magistrat, hochant la tête, écoutait la diatribe, et, réduit à une attitude muette, ne cachait pas son approbation aux paroles du défenseur.

Que de fois a-t-il été fait, en correctionnelle ou devant le jury, le procès de cet être misérable, dangereux et, disent certains, nécessaire !

La phrase est historique : « On ne fait pas la police avec des archè-vêques. » Et, dans la poursuite des malfaiteurs, recherchés et traqués avant que d'être pris, ceux-là seuls qui les approchent, vivant dans leur milieu, connaissant leurs habitudes, sont à même de fournir des précisions qui rendront fructueuse l'enquête policière.

Un double problème se pose, infiniment délicat : la protection de l'ordre public grâce à une police qui dispose de moyens d'investigation efficaces, mais aussi la protection de l'individu qui risque d'être la victime d'une erreur judiciaire par des dénonciations dont les auteurs, conservant toujours l'anonymat, éviteront toute responsabilité.

Qu'une Société ait besoin de recourir à des collaborateurs aussi méprisables pour se défendre, c'est un grand mal et un aveu d'impuissance ; c'est peut-être aussi la constatation d'un état de choses, résultant d'une loi naturelle, identique par conséquent dans tous les pays, et contre lequel il n'y a rien à faire, sinon à limiter le mal dans toute la mesure du possible.

Une lettre émouvante nous parvient à point et justifie nos inquiétudes. Celui qui nous l'adresse est un homme qui, après une condamnation, a été frappé de l'interdiction de séjour. Les grandes villes lui sont fermées ; il a cherché dans un petit chef-lieu d'un département de l'Ouest le moyen de gagner sa vie, en devenant chauffeur de taxi. L'autorisation administrative étant nécessaire, il l'a sollicitée et on lui a répondu sans ambages qu'elle ne lui serait accordée que moyennant une contrepartie ; la contrepartie, c'était d'être indicateur. L'homme a refusé ; l'emploi honnête qu'il aurait pu tenir lui a été ainsi interdit ; voici un être rejeté sur le pavé et peut-être enclin à tomber de nouveau, alors qu'il pouvait se relever.

Et le pire, dans le triste marché qui lie l'indicateur à ceux dont il dépend, c'est que l'homme qui accepte de se faire délateur pour obtenir des avantages réels, parmi lesquels, au premier chef, une dispense temporaire d'interdiction de séjour, n'hésitera pas, pour attirer sur lui encore plus de faveurs, à multiplier les dénonciations.

Le sujet est si angoissant, si complexe, qu'il doit être longuement médité. Pour l'instant, tenons-nous en à cette formule : que la police se serve de toutes les indications qui lui parviennent, c'est son droit et même son devoir. Mais que la justice ne condamne pas sur la seule parole d'un indicateur.

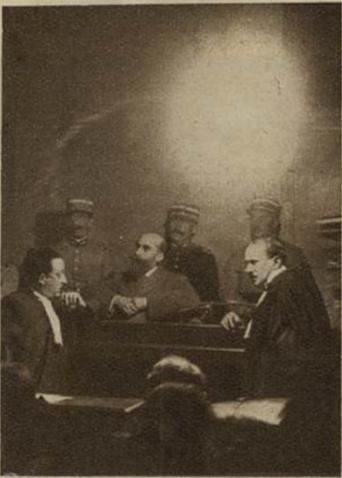
Malheureusement, cela se produit trop souvent.

« Chiens de garde humains »

Une agence de police privée de Vienne s'est préoccupée de l'extrême nervosité des habitants ; à la suite des innombrables mauvais coups qui ont récemment eu lieu dans la capitale, hommes et femmes redoutent de plus en plus de s'aventurer la nuit dans les rues désertes et tremblent même derrière les volets clos de leurs appartements... Un service spécial de gardes du corps pour gens nerveux a été créé. Il suffit de donner un coup de téléphone à l'agence « Wiener Leibwache » pour voir surgir devant votre porte un jeune homme d'aspect athlétique, armé jusqu'aux dents, bien entraîné dans l'art de la boxe et du jiu-jitsu et qui, à toute heure du jour et de la nuit, est prêt à vous servir de « chien de garde humain ».



Une fresque des grands procès : l'affaire Steinheil (ci-dessus)...



... la tragique énigme de Landru, le sire de Gambais (ci-dessus)...



... l'affaire Dreyfus, etc., est fortement brossée par l'auteur...

La justice contemporaine
par M^e Maurice Garçon

serait une absurdité, en même temps qu'une tâche impossible, de vouloir, même dans le plus sec résumé, fixer en quelques lignes les observations que suggère la lecture du dernier ouvrage de M^e Maurice Garçon : *La Justice contemporaine*.

Deux dates servent de référence : 1870-1932 ; c'est donc toute l'histoire judiciaire de la III^e République, mais c'est plus que cela. Le rappel de grandes causes, aux aspects les plus divers, est en effet l'évocation la plus complète des événements d'une époque. On l'a dit souvent : le Palais est un merveilleux observatoire ; c'est de là que les signes du temps peuvent être le mieux perçus : luttes politiques qui marquèrent de troubles sanglants l'avènement du régime et son organisation ; mouvements sociaux où commencèrent d'apparaître les revendications ouvrières et la profonde transformation apportée dans le monde par le développement de l'industrie et les méthodes nouvelles de travail ; pathétiques conflits religieux ; procès de finance qui devaient connaître, surtout après la guerre, une ampleur insoupçonnée ; débats de presse ; procès criminels. Cette sèche énumération permet néanmoins de deviner l'ample matière contenue dans cet important ouvrage, auquel l'éminent avocat a consacré ses loisirs de vacances au cours de plusieurs années...

Une œuvre aussi variée n'a pas seulement l'attrait d'un passionnant récit ; ce qui nous retient plus spécialement, c'est l'enseignement qui s'en dégage et qui, émanant d'un homme aussi pénétré de « la chose judiciaire » que M^e Garçon, prend toute sa valeur.

Certaines pages consacrées au jury, en particulier, méritent d'être retenues ; elles examinent un des problèmes qui nous ont souvent préoccupés et le traitent avec une telle clarté que nous pourrions y trouver le sujet d'utiles réflexions.

C'est ainsi que, après avoir relevé les critiques que certains verdicts ont

provoquées dans l'opinion, M^e Garçon écrit :

« Malgré les erreurs que nous signalons, il serait suprêmement injuste de tenir le jury dans un mépris général, comme on le fait trop souvent dans le public et dans la presse. Pourtant, on ne saurait manquer, lorsqu'on a l'expérience des assises, de faire encore une observation assez inquiétante au point de vue de la compréhension du devoir civique. Il est fréquent que des jurés s'adressent soit au ministère public, soit à la défense, avant le tirage au sort, pour demander à être récusés. Ils exposent qu'ils ne veulent point abandonner leurs affaires et n'ont point de temps à perdre. Le procureur et l'avocat sont obligés de consentir à ce qui leur est demandé, car ils doivent craindre, pour le résultat qu'ils cherchent, la mauvaise humeur du juré dépité, et il est d'observation constante que ce sont le plus souvent les hommes les plus éclairés qui forment de pareilles sollicitations et disparaissent de délibérations où leur avis eût été grandement utile. Malcompréhensifs de leur devoir, ils ne veulent pas concourir à une justice qui ne peut s'exercer équitablement sans eux et ils n'imaginent point que la défense sociale a des exigences qui dépassent de beaucoup la maigre importance de leurs intérêts particuliers. Ils prennent pour une corvée ce qui est un devoir... »

L'ouvrage de M^e Garçon : un grand livre à lire et à méditer.

Jacques MOURIER.

... le grand avocat d'assises, M^e Maurice Garçon.

VOILA CENT ANS

Le « milieu » d'autrefois

En juillet 1833, une demi-mondaine, Maria Filleron, fut sauvagement assassinée à coups de coutelas, dans son pied-à-terre galant de la rue des Etuves-Saint-Martin. Le meurtrier n'était autre que l'ancien protecteur de la fille, un certain Joseph Aubry, dit « Jojo-le-Requin ».

L'homme n'avoua jamais les mobiles de son acte, mais c'était, à coup sûr, un drame du « milieu » ; car les exécutions entre hors-la-loi étaient alors aussi fréquentes qu'aujourd'hui. Les souteneurs, à cette époque, s'appelaient les macs, et le métier de mac n'était guère exercé que par des voleurs, des mouchards ou des assassins.

Les mauvais garçons se réunissaient alors dans les bouges de la



Maria Filleron tomba, lâchement poignardée par son amant.

Place de Grève et des environs, prêts, au premier signal, à jeter par la fenêtre le malheureux qui, pour son malheur, s'aventurait dans un des repaires qui infestaient les rues de la Mortellerie, de la Vieille-Lanterne, ou la Vieille-Place-aux-Veaux.

Les macs se reconnaissaient à une énorme chique qu'ils machonnaient sans cesse et à un long bâton noueux qu'ils portaient derrière leur dos. Les filles étaient chargées de pourvoir à leurs besoins et à leurs plaisirs, et, à cet effet, chacune d'elle avait un compte ouvert chez Dupuis, chez la Mère Bariol ou chez la Mère Sans-Réfus, taverniers en grande renommée dans la pègre de l'époque.

Chaque souteneur inscrivait sur une ardoise sa dépense, que sa femme était chargée de payer. L'éponge passée sur l'ardoise par le tavernier servait de quittance générale.

L'ABONDANCE DES MATIÈRES nous oblige à remettre à la semaine prochaine la suite du remarquable reportage de RENÉ TRINTZIUS PROCÈS BIZARRES ET COMIQUES.

Les gaietés du prétoire
par Geo London.

Geo London, le plus célèbre de nos chroniqueurs judiciaires, a réuni sous ce titre justement inspiré de Courteline les scènes les plus cocasses qui se soient déroulées devant des prétoires de justice. Aucun auteur comique n'aurait imaginé sketches aussi désopilants que certains de ces procès. Un livre follement drôle qui enchantera vos vacances.

(Un volume, illustrations de Mme Favrot-Houllevigue, 12 francs. Pichon et Durand-Auzias, édit.)

Un père barbare

Un menuisier de Budapest, Ferenc Nemet, était sans travail depuis de longs mois. Marié et père de trois enfants, le menuisier fut bientôt réduit à la plus navrante misère.

Plutôt que de laisser ses enfants mourir de faim, il prit une résolution barbare : il afficha, un matin, sur sa porte, qu'il allait mettre aux enchères ses trois garçonnets. L'émotion fut si grande dans le quartier que la police dut protéger le misérable père contre la fureur de la foule.

On voit, sur notre cliché, la femme du menuisier, d'une maigreur effrayante, et les malheureux bambins dont le père, poussé à bout par le



La mère, la fillette et les trois garçonnets de Ferenc Nemet.

chômage, la misère et la faim, n'avait même plus l'instinct de l'animal qui veille sur ses petits.

MARIANNE

GRAND HEBDOMADAIRE LITTÉRAIRE ILLUSTRÉ PUBLIE

Un reportage de Claude BLANCHARD

Joies du ballon libre

et

Le gendarme

par Marcel AYMÉ

TOUS LES MERCREDIS 16 pages illustrées 75 c. Abonnement (France et Colonies) Un an 32 fr. Six mois 18 fr.

LA GUERRE DES TUEURS

Le plus rude tueur des abattoirs était sans doute Emile Desmedt, dit Milo, un beau gars de vingt-cinq ans, au cou de taureau, à la face épaisse, à la carrure énorme, un de ces hommes dont on dit, même aux

Halles :
— C'est un costaud !
Ni bêtes, ni gens ne lui résistaient. Il maniait, avec une égale force, le merlin et ses poings. Le matin, il abattait ses douze bœufs à Vaugirard. Le soir, il corrigeait ses rivaux dans les bars de la zone. C'était un « dur »...

Le bouvier Guidici en lâcha sa brouette.
— Holà !... cria-t-il... Vite !... Un accident terrible !...
Les tueurs des abattoirs accoururent. En dépit de leur nature, pourtant peu sensible, le spectacle les terrifia.

Le long du mur de ronde des abattoirs de Vaugirard, entre les bouveries et la rue des Morillons, gisait, sur le ventre, un inconnu aux formes lourdes, au cou musculeux, dont le haut du crâne n'était qu'une bouillie sanglante. La cervelle et les cheveux du malheureux, drainés par des flots de sang noir, se coagulaient entre les pavés inégaux. Un vélo, d'apparence intact, était jeté en travers du corps.

Le boucher Le Naour se pencha. Il dégagea la bicyclette et retourna à demi la tête broyée.
— C'est Milo !...

On ne songea d'abord qu'à l'accident. Un camion écraseur ou une chute de vélo. On emporta, sans attendre, la dépouille pantelante à l'hôpital de Vaugirard, où le suivirent de près le commissaire Kontzler, du quartier Necker, le commissaire Badin, l'inspecteur principal Moreux et les brigadiers Goret, et Schmitt, de la Police Judiciaire.

— Je vous ai alertés, expliqua le médecin de garde, car je crois l'accident improbable sinon impossible. A mon sens, la victime a été sauvagement abattue à coups de mailloche. L'homme a dû être frappé debout à côté de sa bicyclette. Les coups ont été d'une violence inouïe : la boîte crânienne est, par endroits, littéralement pulvérisée.

En quittant la morgue de l'hôpital, les policiers se heurtèrent à une femme en cheveux et en chaussons, sanglotante et geignant : l'épouse d'Emile Desmedt. On l'interrogea :

— Ça devait arriver, gémit-elle ; on me l'a assassiné. Mais je sais bien qui c'est...
— Qui donc ?
— C'est Nénesse et sa bande...

■ ■ ■

Depuis la création des abattoirs de Vaugirard, de sourdes rivalités divisent certaines catégories de tueurs. Rivalité de biceps d'abord, et parfois de femmes.

Nous spécifions que la plus grande partie du personnel des abattoirs se tient en dehors de ces interminables bagarres. Ainsi « Double-Nerf », l'homme le plus fort de Vaugirard, reste indifférent à ces luttes stériles. Milo, Nénesse et les leurs n'étaient pas de ces pacifiques !

Rivalité de biceps. Là-dessus, Milo l'emportait : se battre seul contre trois lui semblait la chose la plus naturelle du monde. Et, toujours, ses adversaires s'en retournaient, les membres rompus et les yeux tuméfiés.

Aux abattoirs, les querelles commencent autour des bars. D'un côté de la salle se tiennent, en général, quelques tueurs de chevaux. De l'autre, quelques tueurs de bœufs. Saigneurs de bœufs et saigneurs de chevaux, depuis des années, se dédaignent. A jeun, ils se méprisent. L'alcool aidant, ils se jalourent. Au troisième verre, ils se collettent.

— Tu n'es même pas bon à égorger un poulet !
— Viens donc le dire dehors.

Les antagonistes et leurs bandes se retrouvent d'ordinaire sur la zone de Malakoff ou de Vanves.

Autrefois, on se battait surtout à Vaugirard. Les rixes devinrent même si fréquentes qu'un jour la Ville, pour mettre fin à cette guerre, prit un arrêté draconien. La moindre discussion à l'intérieur des abattoirs entraîna désormais l'expulsion définitive des tueurs trop belliqueux.

Mais si les cours, les écuries, les étals ne servaient plus de champs-clos, les hostilités n'en continuèrent pas moins entre les saigneurs de chevaux et de bœufs. Aujourd'hui encore, les tueurs rivaux s'enferment à huit ou dix dans un échaudoir, et là, nus jusqu'à la ceinture — avec leurs torsos musclés, tatoués et le plus souvent couturés de balafres — les bouchers engagent une lutte aux couteaux et aux poings, où le plus fort triomphe. Parfois, un taxi quitte précipitamment l'abattoir pour gagner l'hôpital. Un homme a été blessé d'un coup de lame au ventre — au cours de son travail, dit-on.

Pourtant, c'est surtout dans les estaminets et sur la zone que les tueurs s'affrontent et s'entre-égorgent. « Bras d'Acier » était un saigneur de bœuf d'une telle force qu'il eut, un jour, l'idée de monter les escaliers de Montmartre avec une voiture automobile sur les épaules. Les saigneurs de chevaux en crevèrent de dépit ; et, pour montrer, quand même, leur supériorité, ils tombèrent à cinq ou six sur « Bras d'Acier », et ils lui administrèrent une correction retentissante.

■ ■ ■

Nénesse et sa bande étaient occupés à l'abatage des chevaux. Milo et les siens travaillaient aux bœufs. Une haine de clan les dressa les uns contre les autres.

Milo pesait trois fois plus que Nénesse. L'affaire en serait, sans doute, restée là. Mais Nénesse, ancien bat'd'af, est un batailleur enragé, plusieurs fois condamné pour coups et blessures. Pas de mois où il ne soit blessé. Récemment encore, il arriva, un matin, la gorge enveloppée d'épais pansements :

— J'ai un bougre d'abcès au larynx ! annonça-t-il.

Nul ne s'y laissa prendre. On savait que la veille, à la porte de Plaisance, un certain Nicolas, une terreur, lui avait ouvert la gorge avec un poignard. Histoire de femme, sans doute...

Car les tueurs de Vaugirard habitent presque tous le même coin de la zone. Ils se coudoient au travail et en privé. Cette promiscuité constante, créée, naturellement, des bagarres constantes. Si un tueur rencontre, dans la rue, un

femme et qu'il la courtise, il est à peu près sûr d'empêtrer sur les intérêts ou les visées d'un autre saigneur.

C'est ainsi que, voici un an, François Desmedt, le frère de Milo, eut une histoire avec Nénesse. Des prises de bec et de mains s'ensuivirent. La querelle s'envenima. François Desmedt n'a ni la carrure ni la force de son frère. Nénesse n'en eut fait qu'une bouchée si Milo n'avait cru bon d'intervenir.

— Si tu as quelque chose avec François, tu l'expliqueras avec moi.
— Gy !

Et Nénesse se précipita sur Milo, rusé et lest. L'autre encaissa le choc puis, gonflant son cou de taureau, il tomba de tout son poids sur l'ancien bat'd'af qu'il coucha au trottoir. Les amis de Nénesse n'eurent même pas le temps d'intervenir.

Le tueur de chevaux cuva sa rage. Aux poings, il avait le dessous. Au couteau, c'était être autre chose. Il guetta, un soir de mai dernier, le passage de Milo.

— Demain, lui cria-t-il, je ceinturerai ton frère !

Ceinturer ! En argot d'abattoir, cette menace évoque un guet-apens, à six contre un. Le sang de Milo reflua vers son cou. Il leva ses poings énormes...

Devant lui, une lame brilla, et, par deux fois, Nénesse lui plongea son poignard dans les flancs. Tout autre que le tueur de bœufs eût été mis hors de combat ; mais lui était si large, si gras, que la lame le blessa légèrement. Il eut la force de terrasser son adversaire, de le désarmer, et de lui donner à son tour un terrible coup de couteau dans la cuisse. Sur quoi, les deux blessés se séparèrent et chacun d'eux, sans se plaindre, soigna ses plaies...

La lutte ne pouvait plus en rester là. Aux abattoirs, de part et d'autre, on excitait les deux tueurs. On eût dit que, d'un seul coup, la vieille guerre des « chevaux » et des « bœufs » s'était concentrée sur les deux hommes.

Ci-dessous : un inspecteur observe le cadavre à la morgue de l'hôpital.



Milo Desmedt et sa femme, en auto (photographie prise au cours d'une fête foraine).

Nénesse ne sortit plus qu'accompagné de ses gardes du corps. Milo, lui, continua d'aller seul. Deux mois passèrent.

Vendredi soir, Milo sortit vers neuf heures.
— Je vais acheter la spéciale du Tour ! dit-il.

Vingt minutes plus tard, il n'était pas encore rentré. Inquiète, sa femme partit à sa



Les collègues de la victime, accourus sur les lieux du crime, au début de l'enquête.

rencontre. La nuit tombait. Soudain, à un carrefour de Malakoff, Mme Desmedt aperçut un rassemblement au centre duquel deux ou trois hommes se roulaient à terre. Milo était du nombre.

Serrant son trousseau de clés dans son poing, Mme Desmedt intervint. Elle éborgna un des antagonistes. A nouveau, des lames brillèrent ; Milo et sa femme, non armés, s'empressèrent de fuir.

— Avec qui te battais-tu ?
— Avec Nénesse et sa bande, sans doute, répondit le tueur de bœufs, mais je ne les ai pas reconnus à cause de la nuit.

Milo n'était pas prolix. Il n'ajouta rien et il reprit, le lendemain, son travail, sans souffler mot de la rixe. Pourtant, à midi, il appela son ami Le Naour :



Les magistrats enquêteurs examinent la bicyclette sous laquelle se trouvait la victime.



M. Kontzler, commissaire du quartier Necker, interroge la famille de Milo.

— Rentre avec moi, lui demanda-t-il, car si je les rencontre, ils vont « remettre ça !... »

Le Naour l'accompagna donc. Il ne se passa rien. Ils n'aperçurent ni Nénesse, ni sa bande. Milo rentra chez lui, mangea seul, et reprit vers quatorze heures le chemin des abattoirs. En vélo. Il franchit la grille de Vaugirard un peu après deux heures et il s'engagea dans le chemin de ronde qui longe la rue des Morillons.

A cette heure, l'endroit est désert. Où alla Milo ? Qu'arriva-t-il ? Nul ne le sait.

— Il a été tué à coups de mailloche ! déclara le médecin.

La mailloche est ce lourd marteau d'acier dont les tueurs se servent pour dépouiller le bétail mort. Les recherches furent donc rapidement circonscrites. L'assassin ne pouvait être qu'un employé des abattoirs, un tueur.

— C'est Nénesse ! gémit la veuve.
— C'est sans doute Nénesse ! reprit-on aux bouveries.

Aux échaudoirs, on ne pipa mot. Personne n'avait rien vu. Cependant, on accusait Nénesse.

Le soir même, l'agent en bourgeois Mayniaux, un colosse attaché à la garde des abattoirs, appréhendait l'ancien bat'd'af, recherché de tous côtés.

Au commissariat, Nénesse se défendit avec une rage têtue. Il nia toute participation, non seulement au meurtre, mais encore à la rixe de la veille. Il fournit des alibis difficilement contrôlables. La veille, il s'était — dit-il — couché de bonne heure. Le jour du crime, il était entré aux abattoirs quelques minutes après Milo... Quelques minutes seulement !...

On n'avait, contre lui, aucune preuve. Après une journée d'interrogatoire, Nénesse a donc repris son métier. On a dû fouiller plus avant le passé de la victime : de plus en plus, on retrouva, dans cette vie, des bagarres et des heurts. Nénesse n'était pas le seul ennemi du mort. La victime était en lutte avec d'autres tueurs de chevaux non moins terribles que l'autre ; peut-être sont-ce ceux-là qui, profitant de ses dissimulations mortelles avec Nénesse, l'ont attaqué vendredi soir et l'ont assassiné, le lendemain, dans le chemin de ronde.

On profère déjà des noms, les noms de certains bouchers occupés à l'abatage des chevaux. Car, si l'on change d'inculpé, les soupçons visent toujours les mêmes échaudoirs.

Et, à Vaugirard, où les bagarres reprendront, on sait bien que le gros Milo a été la première victime de la guerre des tueurs.

Luc DORNAIN.

LA ROUTE DE L'...

VIII (1)

LES CHASSEURS DE CAÏMANS

(de notre envoyé spécial).

ALFRED BARBAROUX, ancien lieutenant de l'armée française, ancien combattant de Verdun, évadé du bagne, et maintenant grand chasseur de reptiles à San-Fernando-de-l'Apure, parla :

— Pourquoi vous cacherais-tu quelque chose ?

« René, Louis et Gaston sont des voleurs, pieds de biche, candidats reçus à la relégation et à qui n'ont pas plu les enseignements de Saint-Jean-du-Maroni.

« Moi, j'ai tué un homme.

« Ça ne vous ennuie pas de venir avec nous chasser le caïman ? »

Je n'éprouvais cependant nulle révolte. Combien de civilisations y avait-il entre le chasseur d'aujourd'hui et l'homme d'autrefois. Il ne lui manquait qu'une hache, une sarbacane ou un arc — d'ailleurs remisés dans sa case — pour qu'il ressemblât à un Indien de l'Apure. Il était très chauve, très ridé ; sa peau était noircie par le soleil, ses yeux brûlés ; il n'y avait plus que ses bottes, son pantalon court et son large sombrero qui le rattachassent à l'Europe. C'était un vrai chasseur de la pampa.

Et de quelle pampa ? Il n'y a qu'un bourg au Venezuela où l'on puisse chasser professionnellement les bêtes fauves et les caïmans : c'est San-Fernando-de-l'Apure. Il n'y a pas d'or, pas de balata, pas de pétrole à San-Fernando ; la terre y est peu productive ; le bourg placé au carrefour des déserts ne justifierait nullement son existence, si les caïmans n'affluaient dans le fleuve, large de deux kilomètres et où des bancs de poissons se déplacent comme des îles. Imprudents caïmans ! Ils rampent familièrement sur les berges ; ils arrivent jusqu'au village. Quant aux bêtes sauvages, elles se ruent à San-Fernando. Il y a en effet, aux portes du bourg, une région d'élevages, les Llanos, où, sur des centaines de kilomètres, des bœufs, des chevaux, vivent en liberté. C'est vers cette proie facile que la forêt vierge lance ses tapirs, ses jaguars, ses chats-tigres, ses serpents géants. De là, les chasseurs.

Ils campent dans des cases de torchis où ils reviennent tous les quatre mois quand la chasse est finie et qu'ils ont une bonne provision de peaux, de griffes et d'ossements. Ils représentent l'aventure du bourg et sa fortune. S'ils risquent leur vie sous les fièvres et dans les pièges de la brousse et du fleuve, ils risquent aussi, à chaque fois, de ruiner les vieux colons qui les subventionnent. A San-Fernando, il y a une grande place où, chaque soir, les hommes et les femmes vont chercher la fraîcheur, les femmes d'un côté, les hommes de l'autre. Chaque fois qu'une expédition revient, un grand mouvement se dessine dans le peuple de la place. Les pirogues

chargées de dépouilles représentent, pour les femmes, des robes et des bijoux ; et, pour les hommes, un voyage dans les villes où il est possible d'aller à cinq jours de camion, quand la plaine n'est pas inondée.

J'ai laissé Alfred Barbaroux, « el señor Alfredo », me faire pénétrer à sa manière dans sa deuxième vie.

— Nous serons six pour la chasse, disait-il. Diamonte, un Indien, nous prête sa fileuse et il la conduira lui-même à la pagaie. Il amènera avec lui Chindo, le harponneur. Nous partirons vers dix heures du soir. Je vais prévenir tout le monde.

J'aperçus bientôt « tout le monde ». Diamonte et Chindo avec leurs cheveux plats, leurs yeux bridés, l'un énorme, l'autre rabougri comme une vieille femme, étaient de vrais fils de la forêt et du fleuve. Mais les évadés de San-Fernando n'étaient pas moins originaux que ces coureurs de brousse.

Imagine-t-on René Catala, que nous envoyâmes au bagne parce qu'il était accusé de cinquante-quatre agressions en pleine rue, dans une boutique remplie de dépouilles hallucinantes : têtes de caïmans que des triangles de cuivre tenaient grandes ouvertes, têtes de tigres, corps de serpents, et des griffes, des dents d'animaux, des peaux roulées comme des parchemins ? Il était un peu vouté, corpulent, avec des yeux sombres. Tout de suite, il accepta d'être de la chasse.

— Le temps, dit-il, de reconstituer un squelette de caïman pour un musée d'Amérique. Un beau squelette, il n'y manquera pas une dent.

C'était un célibataire, chose rare sous les tropiques ; mais je crois qu'il avait du goût pour les vierges qui, dans l'Apure, sont, à partir de douze ans, audacieuses comme des femmes. Léon Bocquet et Gaston Nadal, plus anciens que lui dans le pays, avaient chacun une petite maison, un grand jardin, une femme noire et des enfants qui, par miracle, étaient blancs. Léon avait une apparence de philosophe campagnard. Il était très grand, osseux, tout blanchi, avec un long visage qu'une mouche à la Badinguet allongeait encore. Il chassait, pêchait et élevait des perroquets qui sont, à San-Fernando, d'entre les plus beaux de l'Amérique. Gaston Nadal, pêcheur aussi, tenait dans ses bras un petit caïman. Il me l'offrit. Il le caressait comme il eût caressé un lézard, bien que l'animal eût déjà des crocs à vous emporter bras et jambes. Il consentit cependant, mais comme à regret, à lui ficeler la gueule. Rien ne paraissait compter, pour ces hommes couverts de cicatrices, et qui, après quinze ans de pampa, allaient au danger comme s'ils étaient nés pour cela.

— Entendu pour ce soir, à dix heures, dirent-ils.

Ils exultaient encore, quand nous nous retrouvâmes à nuit pleine, loin du bourg, dans une crique où Diamonte et Chindo, nos deux Indiens, devaient venir nous chercher avec une fileuse.

Nous formions un groupe étrange dans la nuit. Des quatre hommes qui étaient là, j'étais le seul qui n'eût jamais eu affaire aux juges. Ils me faisaient penser aux dévoyés que Colomb et Pizarre entraînaient dans la découverte du Nouveau Monde. Ces anciens voleurs, ce meurtrier, étaient maintenant les serviteurs de toutes les fortunes qui s'arrachent aux déserts, les

patients conquérants d'un luxe dont nos femmes ne connaissent pas la dangereuse origine. C'était eux que l'on volait maintenant. Des aventuriers venus d'Europe, sans avoir jamais passé par le bagne, leur enlevaient parfois tout ce qu'ils avaient de peaux et de fourrures, oubliant souvent de les payer, comme s'il n'était pas nécessaire d'être honnête avec des forçats.

Nous attendîmes près d'une heure. Nos bateliers se révélèrent par un cri rauque. Nous sautâmes dans la fileuse.

Les évadés me firent place au milieu d'eux. La barque, de trois à quatre mètres de long, n'avait que la largeur d'un homme. Elle était si légère qu'on ne l'entendait pas glisser sur le fleuve.

J'entrais maintenant dans les habituels soucis des évadés. Il me fallait parler à voix basse : les voix humaines effrayent les caïmans. On nous conduisit à la pagaie. Nous longions le fleuve : c'est sur le sable, parmi les plantes marines, que les caïmans veillent.

— Il faut aller les chercher très loin, maintenant, me souffla Alfredo. C'est qu'on en a tellement tué près du bourg !...

La lune, un peu voilée, éclairait, mais beaucoup trop au gré d'Alfredo, l'Apure. Quelle que dut être la chasse, j'en savourais déjà l'âpre et inquiétante anxiété. Diamonte et Chindo, nos deux Indiens, veillaient à l'avant et à l'arrière du bateau. Nous étions sur des rondins de bois, mais l'eau que nous apportaient les remous nous arrivait parfois jusqu'à mi-jambes. Si du moins cela avait fait fuir les moustiques ! Ils nous arrivaient par nuages. Ils s'infiltraient dans nos vêtements, ils nous déchiraient les mains, le visage et la poitrine. Mes évadés, uniquement

préoccupés de la chasse, ne paraissaient en souffrir. Je me trouvais perdu dans le monde nouveau. Les rives, dans la nuit, avaient un aspect fantastique. Elles étaient bordées d'arbres tourmentés, masses noires où l'on voyait de grandes formes blanches errantes, d'où s'échappaient des hennissements et des cris. On en voyait surgir de grands oiseaux de la brousse, les gables immaculés. Le peuple de l'eau était étrange encore. Des poissons sautaient de pirogue ; des tonines, qui sont vraisemblablement les sirènes de l'antiquité, des poissons à tête d'animal, au buste de femme, aux seins de femme, nous entouraient. Nul n'attentait aux poissons sacrés, dont on dit qu'ils ont une âme humaine, si bien qu'on ne se baigne pas à certains jours dans l'Apure — même les évadés — de peur d'être transféré en sirène. Les tonines venaient jusqu'à nous et plongeaient. Elles faisaient de grands sauts que plus d'une fois nous nous quâmes de chavirer. Leur souffle humide emplissait la nuit d'une ironique moquerie. Deux heures, puis trois, puis quatre passèrent. Nous allions très avant dans les immenses solitudes. Jamais l'appel des tonines cessa.

— Voilà de quoi est faite depuis dix ans notre vie de chaque nuit, murmura Alfredo, à mi-voix.

« Avez-vous déjà vu une chasse ? Les lanternes que nous emportons servent à avigler, de très loin, les caïmans. La barque s'approche de la rive. Le piqueur prépare son harpon. On fait silence. A trois mètres du reptile, le piqueur lance sa flèche. C'est le moment de prendre la pagaie et de conduire la barque vers la terre, car, sitôt blessé le caïman s'enfonce sous les eaux et le sauteur est telle qu'il faut bien se tenir pour pas chavirer. Alors, le piqueur continue à aveugler le reptile, tandis qu'un autre chasseur maintient la corde du harpon et qu'un troisième lui fend la tête d'un coup de bateau entre ses deux yeux éblouis... Puis faut le tirer à terre, de crainte que les caïmans, des poissons aux dents incisives, viennent nous mordre pour nous le prendre. Ce sont des poissons féroces et le sauteur est leur alcool. L'oreille que Léon n'a plus c'est un caribe qui la lui a prise. »

Tandis qu'Alfredo me parlait, avec l'extasiation d'un chasseur de race, je pensais moins à ce qu'il me disait qu'à sa curieuse destinée. Il le comprit sans doute. Le ton de sa voix baissa encore.

— Je suis Parisien. Ça vous étonne que sois devenu un broussard ? Et moi ? Que

Il n'y a qu'un bourg, au Venezuela, où l'on puisse chasser professionnellement les bêtes fauves et les caïmans : c'est San-Fernando-de-l'Apure (ci-dessous), une vue partielle du port.

(1) Voir « DÉTECTIVE », depuis le n° 239.

Les chasseurs, s'arc-boutant au sol, unissaient leurs efforts pour amener un énorme caïman qu'on retrouvera un jour dans une échoppe de naturaliste.



Chindo (ci-contre) se tient dans ses bras un jeune caïman. — Au-dessus de lui, à droite, le père Milo, qui a perdu la raison après avoir réussi à s'évader à sa vingt-neuvième « cavale ».

je suis parti à la guerre, j'étais simple soldat. J'ai été nommé lieutenant dans le septième régiment de Verdun, confirmé dans mon grade après la guerre. J'ai une citation à l'ordre de la division du général de Malincourt... J'ai commandé le fort de Souville à Verdun. J'ai gagné ma croix de guerre à Douaumont. J'étais proposé pour la Légion d'honneur. Quand la guerre a été finie, je n'ai plus voulu travailler comme un ouvrier que j'étais devenu. Voilà mon drame... Et quand, un jour, on m'a voulu me rappeler qu'il y a une société et des lois, qu'on m'a arrêté, j'ai résisté. Hélas !...

« Je rêvais de l'aventure ! Elle a permis sur moi comme un boulet. Je pensais à la liberté, je n'ai trouvé que la paralysie sur les rivages de l'Orénoque. Quand j'ai cru que je pourrais vivre comme un sauvage, on m'a mis en prison parce que je n'avais pas de papiers. J'ai vécu deux années avec les fers aux pieds, rivés à une muraille, ne sortant qu'avec une chaîne que pour travailler sur une route, sous le soleil, sous la menace des nerfs de bœufs. Comment suis-je libre ? Je puis bien vous le dire : un prêtre a eu pitié de moi... C'est un homme qui n'a jamais tué, pourtant. Il a fait briser mes chaînes. C'est l'évêque du territoire des Guyanes.

« Voilà tout. (Il désigna la berge des caïmans.) Condamné pour meurtre, je vis maintenant du meurtre. Quelle justice !... Hélas ! reusement que ma femme et mon fils ont e

ÉVASION

pitie de moi et qu'ils ont quitté la France pour venir ici, avec moi, dans le désert... »

Il se tut brusquement. Je voulais parler, mais on me fit taire aussi. Léon me donna un grand coup de coude : c'était l'ordre de faire passer à Chindo, l'Indien, le harpon... La silhouette de Chindo prit un relief extraordinaire. Debout, à l'avant de la barque, il tenait d'une main, au-dessus de ses yeux, une longue lanterne électrique dont les rayons se concentraient sur la berge, en un point où, je l'avoue, je ne découvrais rien, mais où tous mes compagnons de chasse voyaient luire des yeux. De l'autre main, Chindo tenait son harpon...

Nous étions à cent mètres encore de la rive... A l'exemple des autres chasseurs, je retenais mon souffle. La barque filait sans bruit. Tout à coup, et comme seulement mes yeux peu habitués à la nuit distinguaient un grand corps sur la terre brune, je vis l'arme de Chindo s'échapper, la corde du harpon se raidir, j'entendis un sifflement perçant, tandis que les mâchoires du caïman s'entrechoquaient comme si le reptile eût pu saisir entre ses dents le rayon qui l'aveuglait... Je sautai à terre. René, Léon, Joseph et Alfredo, débarqués avant moi, harponnaient leur ennemi, le fixaient dans l'orbe du projecteur, se garaient comme ils pouvaient des mâchoires énormes et d'une queue qui battait l'air, dans un effort désespéré. Une gifle de cette queue eût suffi pour assommer un homme. Je vis briller une hache, j'entendis le bruit d'un crâne qu'on écrase, d'une carapace que l'on fend. C'était fini. Bientôt, je retrouvai le reptile au fond de la barque et il ne fut pas possible de faire autrement que de mettre les pieds dessus. Il m'avait suffi de voir tuer un caïman, bien qu'il eût été possible d'en faire encore harponner cinquante autres. Je donnai l'ordre du retour.

La lune éclaira notre route. Alfredo, détaché du passé, ne pensait qu'à sa nouvelle existence.

Il me racontait ses naufrages de chasseur et les dangers surmontés.

Nous arrivâmes et laissâmes le caïman abattu, dans le port, aux mains des dépeceurs.

C'était à l'aube. Pouvais-je aller réveiller l'aubergiste ? J'acceptai l'hospitalité qu'Alfredo m'offrit dans un de ses hamacs.

■ ■ ■

Je me retrouvai, avec le jour, dans une case blanchie à la chaux, loin du rivage. Une Parisienne accorte nous préparait du café,

meurent. Il a été à Charvein où les forçats travaillent sous la menace des carabines, où la nuit ils couchaient accouplés, avec une chaîne aux pieds... Il s'est évadé de là, sous le feu des carabines... Il se jeta dans l'eau, avec ses chaînes, mais des noirs l'arrêtèrent de l'autre côté du fleuve... Après deux ans de misère, alors qu'il était impotent, d'autres forçats eurent pitié de lui. Ils le prirent dans une « cavale » et l'emmenèrent à bon port en dix-huit jours de voyage. Maintenant, la folie l'a gagné, comme s'il ne pouvait pas croire à son bonheur... Il a erré. Il a fait le chasseur, le jardinier, le chemineau, tant que ses jambes l'ont porté. Un jour, nous le trouvâmes épuisé sur une des pistes de San-Fernando... Nous l'avons pris avec nous. Ce pouvait-il qu'on ne lui fit pas la charité ? Les quatre évadés du pays l'hébergent, chacun à son tour... »

Le vieillard m'enveloppait toujours de ce regard sans expression qui est bien ce qui frappe le plus dans la folie... J'essayai de l'interroger. Il répondait obstinément comme si, de tant d'aventures, il n'eût conservé qu'un seul souvenir :

— Je suis du convoi du capitaine Dreyfus et on nous avait mis ensemble dans la même case...

Il se rappelait à grand-peine son nom : Emile Garaboux. Il me cita cependant un homme qu'il avait connu à Paris : M. Lotero, coiffeur pour dames, boulevard de la Madeleine ou des Capucines — il ne savait pas exactement.

J'insistai pour savoir s'il n'avait pas vu Marius Larique au bain. Il se souvint aussi d'Albert Londres, l'ami qui repose au fond des eaux lui avait promis sa grâce. Emile Garaboux paraissait arracher un peu d'émotion à sa folie, en me rappelant cette promesse. Il me sembla comprendre que la pitié d'un journaliste avait été le premier sentiment humain qui eût jamais, depuis sa condamnation, impressionné son cœur de forçat...

On ramènera peut-être un jour au bain le père Milo, parmi d'autres évadés malchanceux de la route. Qu'importe ! Que peut-on lui prendre, maintenant ? Sous prétexte de le punir, on l'a déjà, depuis longtemps, fait mourir. Il n'avait cependant jamais tué !...

(A suivre.) Henri DANJOU.

Copyright by Henri Danjou et DÉTECTIVE 1933

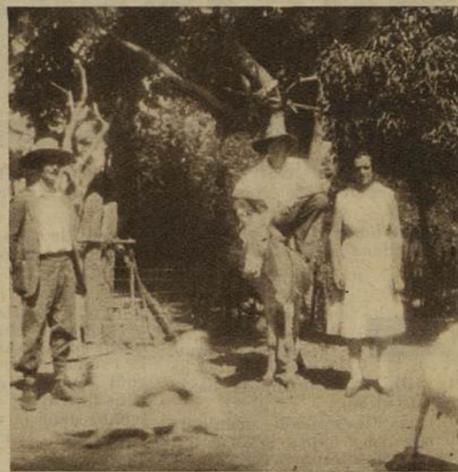
Reportage photographique « Détective ».



Chaque fois que des expéditions de chasseurs et de pêcheurs rentrent chargés de précieuses dépouilles, une vive émotion se produit dans le petit peuple du port.



1915 : le soldat Alfred Barbaroux (à côté de sa femme et de son fils).



1933 : la femme et le fils de Barbaroux ont rejoint « Alfredo », le broussard.



Une petite flottille de pirogues se prépare à partir en expédition



une brave femme alourdie par les tropiques. C'était la femme d'Alfredo. Son fils se montra : un grand jeune homme de seize ans, enlevé depuis dix ans aux rues de Ménilmontant pour être transplanté dans la pampa. Et, dans un angle de la pièce, un vieillard tout blanchi était assis, qui s'appuyait sur un bâton. Il ne paraissait pas nous voir. Alfredo, sa femme et son fils Ferdinand l'appelaient père Milo...

Un nouveau drame humain se superposa, sembla-t-il, à celui que j'avais vécu pendant une nuit sur L'Apure.

— Le père Milo n'a plus toute sa raison, murmura Alfredo. Il a une douce folie. Il croit qu'il lui faut encore quitter le bain, préparer la « voiture », partir dans la haute mer, sur la route... Cela s'explique à cause de ce qu'il a souffert. Il a dû toujours être un peu fou. Il voulait vaincre le bain.

« Milo, condamné à huit ans de travaux forcés, est resté trente-deux ans au pénitencier de Saint-Laurent-du-Maroni, et pendant trente-deux ans, il n'a pensé qu'à quitter sa misère. Il s'est évadé vingt-huit fois, sans jamais réussir à quitter la Guyane. Vingt-huit évasions lui ont rapporté au moins cent ans de réclusion et de bain. Il a fait quinze ans de double chaîne et vécu six ans dans les culs de basse-fosse de la réclusion.

« On a tout fait pour le guérir du goût de la liberté. Il a été à Kourou, d'où les condamnés aux petites peines ne s'évadent jamais et

Lire
jeudi prochain :

LES
RÉVOLTÉS

GRAND REPORTAGE
de HENRI DANJOU

FATS DIVERS

L'impossible relèvement



Le Dr Henri Rosenstein exerçait comme chirurgien à l'hôpital israélite d'Alexandrie.

Alexandrie (de notre correspondant particulier).

« Guinéna » n'est pas, comme son nom l'indique, un jardin.

C'est un cloaque, où les autorités de la ville ont confiné la basse prostitution.

Dans l'inextricable dédale de ruelles, des cubes minuscules, sordides, sales, privés d'air et de lumière, abritent des vestales. Allemandes, Polonaises, Italiennes, Russes, Égyptiennes, Roumaines, Soudanaises, et souvent aussi, hélas ! Françaises, épaves indifférentes et passives vers qui viennent surtout des débardeurs, des matelots et les indigènes friands de chair blanche.

Il faut connaître Alexandrie pour restituer à ce quartier de l'amour véral son caractère infernal. Assises sur leur porte, presque dévêtues, les belles s'offrent aux passants, gagnant à peine de quoi vivre, exploitées par les aventuriers qui leur promettent de les arracher à leur vie.

Denise Blanc faisait partie de ce misérable troupeau de femmes laides et vieilles, lorsqu'un jour ses compagnes découvrirent qu'elle avait disparu. On était « la Française » ? On apprit bientôt qu'elle avait changé de classe. Denise Blanc, devenue amoureuse d'un jeune chirurgien de l'hôpital israélite, le Dr Henri Rosenstein, avait voulu s'évader de sa déchéance...

Henri Rosenstein était connu comme un médecin de grande classe, bienfaisant, accueillant aux pauvres. On apprit qu'il s'intéressait à « la Française », qu'il lui avait conseillé d'aban-

donner le quartier, qu'il lui avait fait retrouver une honnêteté ancienne...

Elle venait le voir chaque jour et le Dr Henri Rosenstein la recevait chez lui. Il n'en fallut pas davantage pour que la rumeur l'accusât d'avoir du goût pour la prostituée.

Le fille allait et venait maintenant dans la ville, comme si elle n'eût jamais guetté les

culte de Sapho, qui, à ce qu'on prétendait, avait séduit quelque temps plus tôt une jeune fille de bonne famille ?... Ce qu'on savait, c'est qu'elle était devenue amoureuse du Dr Rosenstein, dans la clinique où il la soignait ; qu'il lui avait donné une somme importante, 17.000 francs environ, pour devenir l'associée d'une couturière ; qu'il la traitait comme une amie ou comme un flirt... Soudain, le drame se produisit...

La ville stupéfaite apprit qu'un médecin de l'hôpital israélite venait d'être abattu à coups de revolver par une femme !...

La meurtrière, c'était Denise Blanc, et la victime, le Dr Henri Rosenstein.

Il y eut un autre drame. Denise Blanc criaait : — Je l'ai tué parce qu'il m'a abandonnée.

Le médecin, qui râlait maintenant, gémissait : — Cette femme n'était pas ma maîtresse...

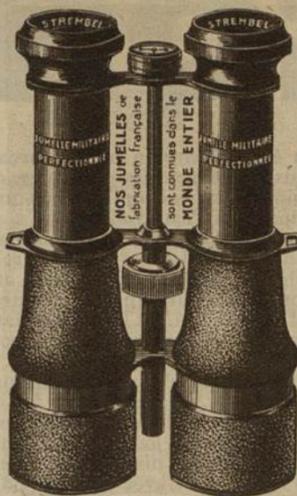
La meurtrière maintient sa version. Elle prétend qu'elle a voulu tuer parce que, abandonnée, elle avait la crainte de retourner à son affreux destin...

Le Consul général de France ayant terminé son enquête et refusé d'admettre la constitution comme partie civile du père du docteur Rosenstein, qui n'était pas en mesure de payer au consulat la caution exigée de 80 livres égyptiennes, Denise Blanc vient d'être embarquée sur le *Champollion* à destination de Marseille afin de comparaître devant la Cour d'assises d'Aix-en-Provence.

S. R.

Elle avait ouvert un atelier de couture dans le quartier chic.

Denise Blanc va répondre maintenant du meurtre du jeune chirurgien.



JUMELLES "STREMBEL"

JUMELLE MILITAIRE perfectionnée d'ÉTAT-MAJOR

Marque "STREMBEL" — Poids: 580 grammes

N° 3. — Notre jumelle militaire perfectionnée d'Etat-Major est une excellente jumelle à tous points de vue. Sa monture rigide et résistante est de construction éprouvée ; on ne peut faire mieux comme solidité. Quant à son élégance il suffit de l'examiner avec son gainage en cuir épais, son émail de luxe pour apprécier combien cette jumelle est fine et gracieuse. Peu encombrante une fois fermée, elle s'allonge doucement par la molette centrale pour donner toute sa puissance. Son optique est à 6 lentilles de précision, ses objectifs achromatiques ont 43 m/m de diamètre et sa portée est de 32 kilomètres. Elle est munie de bonnettes creuses très pratiques pour les yeux, de parasoleils à glissières permettant d'observer les objets durant la pluie ou le plein soleil, d'une boussole indéréglable de précision. Elle est livrée dans une superbe pochette cuir et 2 courroies.

Prix : 180 frs, payables 15 ou 18 frs par MOIS

N° 4. — Même modèle, de qualité supérieure, optique de tout premier choix.

Prix : 220 frs, payables 20 ou 22 frs par MOIS

AU COMPTANT 10 % d'escompte

JUMELLES A PRISMES "STREMBEL"

Donnant le maximum de champ et de clarté. Grossissement 8 fois. Livrées avec étui cuir Havane, courroie bandoulière et courroie sautoir.

N° 10. MODÈLE RÉCLAME

Prix exceptionnel : 360 FRANCS

N° 11. Bonne qualité 400. »

N° 12. Très bonne qualité 450. »

N° 13. Qualité supérieure choix extra. 500. »

Payables 30, 40 ou 50 frs par MOIS

(suivant le modèle choisi)



10 % d'ESCOMPTE AU COMPTANT

MODÈLES SUPÉRIEURS avec GRANDS OBJECTIFS :

Hauteur fermée : 106 m/m. Poids sans étui : 520 gr. Avec étui 850 gr.

N° 14. Bonne qualité 550. »

N° 15. Qualité supérieure choix extra. 600. »

N° 16. Grossissant 12 fois 800. »

N° 17. Grossissant 16 fois 1.000. »

Payables 40, 50, 60, 80, ou 100 francs par MOIS

(suivant le modèle choisi)

BULLETIN DE COMMANDE

Veillez m'adresser votre jumelle N° du prix de que je paierai à raison de francs par MOIS, le premier versement à la réception et ensuite je verserai moi-même chaque mois à la poste, au crédit du compte de chèques postaux NANTES N° 5324, le montant d'une mensualité, ou au comptant avec 10 % d'escompte. (Rayer la mention inutile.)

Nom

Prénoms

Qualité ou Profession

Adresse de l'Emploi

Domicile

Le 1933

Signature :

D

MAISON

PIERRE STREMBEL

(Fondée en 1906)

LES SABLES-D'OLONNE (Vendée)

LISEZ :

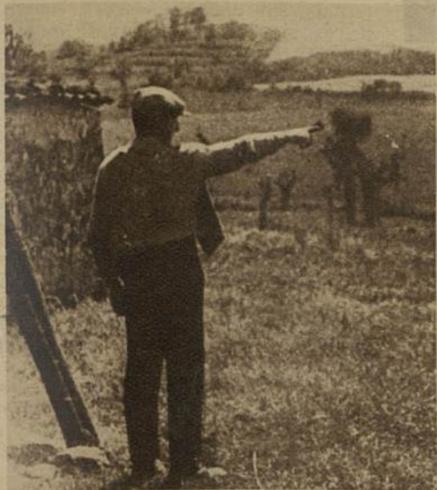


Un reportage sensationnel

Un vol. : 12 fr.

TALLANDIER

LA CLOCHE DE LA MORT



M. Sire désigne l'endroit où il aperçut un inconnu qui traversait les champs.



Le chien basset de la ferme découvrit le cadavre au fond d'une écurie (ci-dessous.)



Nîmes (de notre envoyé spécial).

Il était neuf heures et demie du soir. La nuit de juin ensevelissait dans son drap bleu la plaine de Potelières, une plaine sans fin couverte de vignes.

A vingt kilomètres de là, c'étaient les mines d'Alès et la tragique peine des hommes.

En se couchant, le fermier Savoie avait dit à sa femme :

— J'ai encore rencontré Mme Lenoir seule sur la route avant-hier. Il était très tard. Mais elle n'a pas voulu que je l'accompagne jusque chez elle. A son âge, il finira bien par lui arriver quelque chose.

Et Mme Savoie répondit :

— Nous avons vu Mlle Marie cet après-midi. Elle a bu une tasse de café avec nous. Je lui disais : « Faudrait, péchère, que votre mère entende raison ! Plusieurs fois, Savoie l'a trouvée, à la nuit, sur la route de Saint-Ambroix. Elle lui a répondu que le bon Dieu veillait sur elle. Tout de même, on ne sait jamais qui on peut rencontrer ! Le pays est sûr, mais il suffit d'une fois ! Et puis, cette pauvre femme a quatre-vingts ans. Il peut lui prendre un étourdissement ».

Il y eut un silence.

— Tu entends ? Demanda Mme Savoie ; on croirait une cloche !

Ils prêtèrent l'oreille.

Rien !

Et Savoie finit par dire, car la nuit était orageuse et il ne pouvait dormir :

— Qu'est-ce qu'elle a dit, Mlle Marie ?

— La pauvre, elle a dit comme moi, que sa mère avait la *patraquette*. Moi, je l'ai rassurée : « Allez, Mlle Marie, si votre mère se trouve fatiguée, vous n'aurez qu'à laisser la lumière allumée près de la fenêtre, et nous irons voir ».

Les Savoie sont de braves gens, serviables, cordiaux, hospitaliers. Dès leur seuil, on aperçoit, plantée en terre ainsi qu'une forteresse, la ferme de la Baillide. C'est à trois cents mètres à vol d'oiseau, et l'on voit loin, sur la plaine !

De la route, la ferme de la Baillide ne montre qu'un quadrilatère de vieux murs robustes. Mais tout l'environ connaît sa haute grille de fer rouillée, ses deux portes basses qui percent les murs épais, sa cour immense où, depuis tant d'années, les chariots geignants ne pénètrent plus, ses granges, ses étables vides, ses écuries fermées et, tout au fond à droite, décorée d'une vigne, la maison d'habitation avec ses chambres fraîches à l'odeur de tilleul.

C'est un vieux domaine. La propriétaire, Mme Lenoir, est une des arrière-petites nièces du bailli de Suffren. Née de Villeperdrie, elle est la sœur de l'ancien vicair-général du diocèse de Nîmes, et son mari, le médecin-colonel Lenoir, directeur du service de santé du XV^e Corps, mourut là il y a une dizaine d'années.

Depuis la mort du colonel, Mme Lenoir vivait avec sa fille, Marie, âgée de trente-huit ans, à la ferme de la Baillide, presque tout au long de l'année. En hiver, pendant quelques semaines, toutes les deux allaient à Nîmes. Elles habitaient alors chez le gendre de Mme Lenoir,

M. Magne, directeur de la Caisse d'Épargne, cousin de l'ancien député royaliste de Nîmes.

Et, quand elle revenait à Potelières, Marie Lenoir se plaignait doucement. Elle avait été malade pendant de longues années.

Mais c'était, apparemment, une forte fille, pleine de vie. Elle voulut se marier et elle disait :

— On m'enterre à la Baillide !...

Seule, la tendresse qu'elle avait pour sa mère lui faisait sans doute supporter une solitude qui inquiétait les voisins.

C'est vers neuf heures du matin que Mme Lenoir vint avertir les Savoie que sa fille avait disparu. La vieille femme paraissait lucide.

— Marie, expliqua-t-elle, m'avait fait un bon diner. Nous étions contentes. Vers vingt heures trente, à la tombée de la nuit, elle prit le broc pour aller puiser de l'eau. Au bout de quelques minutes, je sortis et je trouvai le broc plein, devant la porte. Marie avait disparu. Tout d'abord, je ne me suis pas inquiétée ; cependant, vers neuf heures, comme elle ne rentrait pas, je me mis à l'appeler. Personne ne répondit. Je fis le tour de la ferme. Aucune trace de ma fille. Alors, j'eus peur et je me mis à sonner la cloche qui, autrefois, servait à rassembler le personnel. La cloche était rouillée ; elle se décrocha et tomba à mes pieds. Je suis montée dans une chambre et, toute la nuit, j'ai gardé une lampe allumée, près de la fenêtre, attendant vainement ma fille.

Les Savoie avertirent la gendarmerie et, avec les plus proches voisins de Mme Lenoir, la famille Sire, commencèrent les premières recherches.

Personne n'avait vu Marie Lenoir.

Mais M. Sire dit avoir aperçu un homme qu'il ne connaissait pas, vêtu d'un pantalon gris et d'un veston sombre, et qui, en hâte, traversait les champs.

Les recherches furent longues. On fouilla la ferme, on vida le puits, sans rien trouver. Mme Lenoir expliquait alors :

— Ma fille est neurasthénique ; elle a dû se tuer.

A la vérité, personne à la Potelières n'avait entendu parler de la neurasthénie de Marie Lenoir.

C'est trente-huit heures après la disparition de la jeune fille que le chien de la ferme, un solide basset, fut surpris en train de renifler un paquet de chiffons dans une ancienne écurie. On écarta les chiffons et on découvrit, la tête fracassée, le cadavre de Marie Lenoir. Le visage n'était plus qu'une bouillie sanglante. A côté du corps, on trouva le bâton d'un frein de charrette, un rondin de bois dur muni à l'extrémité d'un crochet de fer, et tout couvert de taches brunes. C'était, comme le confirma l'autopsie, l'arme du crime. La victime portait encore au poignet son bracelet-montre. On n'avait pas volé un franc dans la maison.

Ce fut une singulière nuit que celle du drame. Un orage bref avait éclaté et, au crépuscule, M. Sire aperçoit, traversant les champs, un homme qu'il ne connaissait pas. Couché, il entend, ainsi que sa femme, la cloche de la Baillide. Il ne bouge pas... Sa femme l'avoue :

— Il est plutôt froussard !...

Et puis, il peut penser que, si l'on a besoin de lui, on viendra frapper à sa porte. Mme Lenoir, en effet, ne craint pas de sortir après neuf heures du soir. Ne l'a-t-on pas rencontrée bien des fois, la nuit venue, sur la route, sa canne à la main ? C'est une vieille dame fragile, mais sans peur !

M. Savoie n'a pas vu, ce soir-là, la fenêtre éclairée, comme signal d'alarme convenu. Il n'a pas entendu la cloche, et c'est le lendemain matin seulement qu'il a appris la disparition de Marie Lenoir.

Qui a tué la malheureuse fille, dans cette écurie désaffectée, remplie de vieux journaux,

de paille, et qui servait aussi de garde-robes ? Le trimardeur en veston aperçu par M. Sire, ce vagabond inconnu que l'on recherche obstinément dans ces sortes d'affaires ? En tout cas, ce n'était pas un voleur. Marie Lenoir morte, son cadavre recouvert de chiffons, il pouvait à son aise pénétrer dans la maison. Ce n'est pas la vieille Mme Lenoir qui eût pu défendre son argent et ses bijoux.

On a pu expliquer qu'un rôdeur s'était introduit dans la ferme, caché dans l'écurie et que, surpris par la victime, il l'avait sauvagement assassinée. Il avait pu escalader le mur d'enceinte, ou entrer par la porte basse située à côté de la grille, porte qui, affirme Mme Lenoir, n'était pas fermée. C'est l'hypothèse la plus simple, celle qui vient immédiatement à l'esprit. Aussi a-t-on arrêté à Dijon un vagabond sans papiers, Emile Vermale, originaire de Potelières, dans la poche duquel on ne trouva pas les cinq sous du Juif errant, mais une coupure de journal relatant le drame de la Baillide.

— Fâcheuses coïncidences, remarquèrent les policiers.

Le vagabond a été coffré pour avoir voyagé sans billet, mais on n'a pas prouvé qu'il était à Potelières le jour du crime.

Alors on a pensé — deuxième hypothèse de circonstance, aussi classique que la première — qu'il fallait chercher dans le voisinage. Le fermier Sire a été longuement interrogé. Il se défend comme un beau diable de savoir quoi que ce soit.

— On dormait, m'a-t-il expliqué. Ce soir-là, à cause du mauvais temps, on s'était couché de bonne heure. J'ignorais ce qui s'était passé à la ferme. C'est le lendemain matin qu'on est venu me chercher en me disant que Mlle Marie avait disparu. C'était une belle fille, aimable, gaie. Sûrement, on l'avait comprise, elle aurait préféré être à la ville. Mais elle aimait beaucoup sa mère et la pauvre vieille dame le lui rendait bien ! J'ai aidé à la mettre en bière. Si vous aviez vu ça !... Le cœur vous en sautait !...

Marie Lenoir aurait préféré être à la ville. Elle disait :

— On m'enterre à la Baillide !...

Elle voulait se marier, sans doute pour fuir cette solitude. Alors, on a prononcé le nom d'un ancien valet de ferme qui lui écrivait des lettres enflammées. Le valet de ferme a fourni un alibi. Pendant qu'on assommait Marie, il coupait les foins dans l'Hérault.

Cependant, cette première escarmouche sur la piste sentimentale pourrait fournir d'intéressantes suggestions aux enquêteurs. La victime avait peut-être, pour les tendresses du cœur, un penchant plus marqué qu'on ne voudrait le laisser entendre. La pauvre fille avait le goût de la vie, de celle que l'on se fait, et sans doute avait-elle tenté de construire son bonheur. Mais le bonheur que l'on imagine est parfois taxé par d'autres d'hérésie.

J'y pensais en écoutant le juge d'instruction d'Alès, un homme aussi charmant que discret, qui me rappelait la haute estime dont jouit, fort justement, la famille Lenoir — de Villeperdrie.

J'y pensais en visitant la ferme de la Baillide, maintenant vide, où la mort vient de passer si cruellement. Et je me disais que le ressort qui avait déclenché le crime ne devait pas être loin, et qu'il suffisait de se placer au centre du drame, et non d'en faire le tour, pour le toucher et comprendre le destin inexplicable, mais non inexplicable, de Marie Lenoir.

Pierre ROCHER.

Marie Lenoir, belle fille aimable et gaie (à gauche), voulait se marier pour fuir la solitude sinistre de la Baillide (ci-dessous), cette ferme austère où elle avait l'impression d'être enterrée.



Evian-les-Bains (de nos envoyés spéciaux).

Il y avait d'abord deux corbillards. L'un blanc et l'autre noir. Le second avançait plus lentement que le premier, car il était chargé de deux cercueils que recouvrait un seul drap funéraire. Et puis derrière ces deux chars dont les roues grinçaient sur la route étroite, venait l'immense cortège des parents, des voisins, des amis des trois morts, des trois victimes.

Ce cortège, de loin, ressemblait assez à une longue procession. Personne n'avait travaillé, ce matin-là. Et l'on était venu, de très loin, à la ronde, grossir le sombre défilé. Ceux qui n'avaient pu se rendre à la maison du drame attendaient, sur le bord du chemin, le passage du convoi. Les hommes avaient mis, en soufflant, des gilets noirs

LE MYSTÈRE DE L'

La chienne de l'inspecteur Rochat mena sans hésiter les enquêteurs...

...à la maison (ci-dessous) de Jean-Marie Blanc, le fils des victimes.

cueillir les premières impressions, les premières réflexions que pouvait inspirer quarante-huit heures après sa découverte le crime terrifiant de la solitaire maison de Forclans.

Mais, sur tous les visages, sur toutes les lèvres, rien ne transperçait qu'une même stupeur. Il est, entre la simplicité de certaines destinées et l'éclat sanglant qui les achève, qui les disperse, une telle disproportion qu'aucun mot n'en peut exprimer le tragique. L'idée que le père Blanc, sa femme, sa fille, connus de tous, estimés de tous, avaient été ainsi brutalement réunis dans la mort par le plus sauvage et le plus implacable des attentats, écrasait tous ces esprits simples; l'horreur du drame dépassait les limites prévisibles de la mort violente. Qu'on eût trouvé le vieux paysan, sa femme et sa fille étranglés, tués à coup de fusil, poignardés même, cela pouvait encore se imaginer, mais assommés, défigurés à com-

Le cortège funèbre ressemblait à une longue procession.

On retrouva des linges ensanglantés au fond d'un concasseur.

Les époux Blanc habitaient un vieux chalet solitaire.

Retenue par une longue laisse, Zita fouille les fourrés du voisinage.

Les gendarmes d'Evian battent sans cesse les alentours.

Jean-Marie Blanc (ci-dessus) fut accusé de soupçons.

L'inspecteur Rochat va lâcher sa chienne sur la piste.

Les membres de la famille Blanc attendent d'être interrogés.

M. Blanc (à gauche) et sa femme (à droite) ne semblaient pas avoir d'ennemis à redouter.

et des cols rigides. Les femmes, des robes de satin noir et des gants de fil. Les plus âgées égrenaient, entre leurs doigts tremblants, des minces chapelets d'enfants.

Il faisait chaud. Le soleil, haut dans le ciel, frappait à pic la route sinueuse et, tout en bas des jardins, des bois et des champs, étagés au flanc du coteau, le lac était d'un bleu si vif qu'il semblait être découpé dans l'étoffe du ciel.

Comme les deux corbillards s'approchaient du village, le glas des morts se mit à sonner. On fit cercle autour de l'église. Des hommes de bonne volonté firent glisser les trois boîtes de chêne. La cérémonie commença. Ceux qui n'avaient pu pénétrer dans l'église trop étroite pour cette foule se réunirent par petits groupes silencieux.

Je croyais, en allant de l'un à l'autre, re-

de maillet de bois ! On eût été moins cruel pour assommer des bêtes dangereuses qu'on ne l'avait été pour frapper dans leur dos ces deux inoffensifs vieillards et leur fille.

— Il paraît, fit quelqu'un, que Rose râlait encore lorsqu'on vint, dans la nuit, pour faire les premières constatations.

— Si seulement, dit un autre, il lui était resté assez de lucidité pour désigner d'un mot l'assassin.

— On dit aussi qu'il n'y a même pas eu de vol.

— Alors, la vengeance ?
— Mais, de qui ? Les Blanc n'avaient pas d'ennemi. Ils ne gênaient personne. Ils n'avaient besoin de rien.

— Et puis, la haine peut-elle pousser à tuer aussi sauvagement ?

— En tout cas, vous croyez, vous, que Jean-Marie, le fils, aurait pu...

Je me rapprochais pour mieux entendre. Les voisins se turent. Il semblait que tous ces gens se méfiaient de leurs propos, et qu'ils craignissent, en parlant trop, de se compromettre.

Le glas des morts sonna à nouveau. Le curé sortit le premier, un cierge allumé à la main. Parmi les robes noires, les costumes noirs, mêlés à cette foule bouleversée, les policiers, les gendarmes étaient aux aguets.

L'assassin, s'il n'était pas un vagabond, un rôdeur, un fou sanguinaire, était peut-être, était sûrement là.

Allait-il tenir le coup, se troubler, se trahir ?

Visage par visage, les enquêteurs fouillaient, cherchaient, attendaient.

Mais personne ne bronchait. La même douleur, la même stupeur se lisaient sur les visages. Droits sous l'éclatant soleil, les hommes, un nœud de crêpe au bras, avançaient en s'épongeant le front. Les femmes, cassées par l'âge, marmonnaient des prières. Sous leurs voiles de deuils, les parents des trois victimes pleuraient. Jean-Marie Blanc, seul, n'avait point de larmes ; sa douleur, pour être moins apparente, n'en était sans doute pas moins vive. Non, vraiment, tout le monde, derrière les trois morts, restait uni, sincère, sans défaillance anormale.

Je compris, à cet instant, que la maison de l'X garderait longtemps son atroce mystère.

■ ■ ■

Certains mots, certains signes sont vraiment prédestinés et laissent tout à coup apparaître l'étrange pouvoir dont ils sont chargés. Parce que, dans un des virages qui dominent, près d'Evian, le lac Léman, la route soudain se sépare en deux tronçons, dont l'un continue à monter vers Champanes et Larringes, et dont l'autre descend vers la commune de Publier, l'« X » dont cette bifurcation a le dessin sert de nom à ce lieu pittoresque. Le café qui se dresse au bord du carrefour se nomme, lui aussi, le Café de l'X. Par extension, on appelle aujourd'hui, on appellera longtemps encore la « maison de l'X », l'espace de vieux chalet solitaire qui, à quatre cents mètres du carrefour, servait d'habitation aux époux Blanc, tous deux sexagénaires, et à leur fille Rose, âgée de trente-deux ans. Ainsi l'X topographique est devenu l'inconnue de la plus angoissante énigme que les annales criminelles aient eu depuis longtemps à enregistrer : un triple crime commis avec une sauvagerie inouïe, et dont le mobile n'a pu

avaient récemment prêté une somme de cinq mille francs à leur fille, Mme Decurnings, ne possédaient plus qu'une centaine de francs dans un portefeuille. Cet argent — 120 francs exactement — et ce portefeuille furent retrouvés bien en évidence dans la chambre où fut commis le triple assassinat. Des jambons qui pendaient au plafond étaient intacts. Et le linge sorti de l'armoire semblait l'avoir été beaucoup plus avec un souci de mise en scène qu'avec la hâte de l'assassin cherchant le butin de son crime.

Fallait-il envisager le mobile d'intérêt ? La maison, le jardin, le champ, les deux vaches, la chèvre et l'ânesse des époux Blanc ne constituaient pas un tel profit qu'il justifiait la rage sanguinaire de l'assassin. En dehors de leur fille Rose, les époux Blanc avaient d'ailleurs trois autres enfants, Jean-Marie, marié lui-même et cultivateur au village de Mézerier, Arthur, jardinier à Amphion chez le marquis d'Havrincourt, et Franceline, épouse de M. Fernand Decurnings, chef de gare intérimaire à Thonon, tous de modeste aisance, mais estimés de tous, irréprochables.

Alors, la haine, la rancune sourdement concentrée et dont l'explosion devait être si atroce ?...

Il fallait bien en venir là. Il le fallait, parce qu'il n'est point de mystère, si fermé, si chargé de ténèbres qu'il soit, où ne finisse cependant par apparaître la plus petite lueur.

Nous avons pris pour règle ici, dans ce libre journal, de ne nous faire les auxiliaires de la justice que dans la mesure où nous pouvons aider à la manifestation de la lumière.

Devant une énigme aussi complète, une occasion nous était offerte de servir la vérité. Ce que l'ardent effort des hommes penchés sur le mystère de la « maison de l'X » ne pouvait atteindre, le flair d'une bête, merveilleusement dressée, pouvait peut-être, sinon le saisir, du moins, fournir une indication.

Ce n'est pas aux lecteurs de *Détective* qu'il faut présenter *Zita*, la fameuse chienne policière du détective Rochat. Les services que cette admirable bête a déjà rendus dans plusieurs affaires, notamment dans les recherches, toujours difficiles, des alpinistes égarés dans la montagne, les succès qu'elle a remportés ont été évoqués ici en leur

temps. Pouvions-nous laisser passer une si belle occasion de mettre à l'épreuve, une fois de plus, les qualités exceptionnelles de cette bête célèbre, et la collaboration toujours efficace de son maître, disciple, comme on sait, du professeur Locard.

A notre coup de téléphone, le détective genevois accourut, avec sa chienne policière. Puis nous demandâmes au juge d'instruction l'autorisation de faire « travailler » *Zita*.

Rochat fit alors flaire à *Zita* le linge ensanglanté avec lequel l'assassin avait dû s'essuyer les mains, puis lâcha la chienne. La bête fila à travers champs, par un petit sentier que nul d'entre nous n'avait alors remarqué, puis, traversant la route, suivit, à travers les herbes hautes, d'autres petits sentiers de culture, à peine visibles. Nous courions derrière elle, haletants. Un gendarme nous accompagnait. Devant une haie, la chienne eut un temps d'arrêt, puis tourna à gauche. Nous atteignîmes ainsi le village de Mézerier, situé, à vol d'oiseau, à six cents mètres de la maison du drame. Nouveau temps d'arrêt. Puis *Zita* pénétra dans le café où le fils des victimes était venu justement téléphoner dimanche soir, après la découverte du crime, puis se dirigea sans hésiter vers la maison de Jean-Marie Blanc...

Nous recommençâmes, le lendemain, la même expérience. Par les mêmes sentiers, *Zita* retourna au même point d'arrêt...

■ ■ ■

Jean-Marie Blanc, la tête baissée, tournait autour de nous. Puis, soudain, s'approchant du détective Rochat :

— J'aurais quelque chose à dire...
— Parlez.
— Si votre chienne est venue, après avoir flairé le linge, jusqu'ici, c'est qu'en effet, après avoir découvert le crime, je suis allé dans le hangar m'essuyer les mains. Mais je n'ai pas remarqué à ce moment que ce linge avait du sang. Je croyais, dans l'ombre, que c'était de la boue...
— Ce n'est pas à moi qu'il faut dire cela, fit remarquer le détective. Mais aux gendarmes et au juge.
Aux gendarmes et au juge, Jean-Marie Blanc refit son étrange récit.
— Pourquoi ne pas nous l'avoir dit dans vos premières déclarations ? Pourquoi le dites-vous après que l'expérience faite avec la chienne vous a impressionné ?

— Je ne sais pas. Je n'y avais pas pensé.
— Pourquoi avez-vous éprouvé le besoin de vous essuyer les mains, au lieu de vous hâter d'aller prévenir les gendarmes ?
— J'avais touché la jambe de ma mère. Je m'étais mis du sang.
— Mais il n'y avait pas de sang sur les jambes de votre mère.
— Je ne me souviens pas.
Le juge regarda alors l'homme bien en face.

Jean-Marie Blanc, votre attitude ne cesse d'être troublante. Vous m'avez dit avoir envoyé, dimanche vers huit heures, votre jeune garçon chez vos parents pour les aider à « foiner ». On ne « foine » pas à cette heure-là. Lorsque votre enfant vint vous chercher et que vous eûtes découvert le drame, vous vous êtes attardé à chercher l'arme du crime, alors que vous auriez dû vous empresser d'appeler au secours. Vous avez caché la tragique découverte à votre femme pendant un moment, pour ne pas, dites-vous, l'effrayer. Mais, alors que tous les vôtres sanglotaient, vous n'avez pas marqué d'émotion. Bien mieux, lorsqu'on vous mit en présence des trois cadavres, vous êtes à peine sorti de votre étrange impassibilité. Et voici maintenant que vous avouez avoir touché le linge ensanglanté — ce linge que, nous ne l'oublions pas, nous avons trouvé dissimulé sous d'autres torchons, — par mégarde dites-vous. Votre attitude gênée, vos réticences, vos contradictions sont suspectes. Allons, Jean-Marie Blanc, il faut vous expliquer...

Le moment était pathétique. Le commissaire Goubert et l'inspecteur Chardon, de la brigade mobile de Lyon, les gendarmes de la brigade d'Evian, suivaient, avec angoisse, l'émouvant interrogatoire.

Mais l'homme, tournant son chapeau entre ses mains, geignait et ne répondait pas.

— Eh bien ! fit encore le juge, vous ne voulez pas vous expliquer ?

— Je n'ai rien fait, finit par dire Jean-Marie. Vous ne voudriez tout de même pas m'envoyer à Cayenne comme ça, sans preuves.

On ne put en tirer autre chose. On eût voulu cependant que l'homme sur lequel pesaient de si terribles soupçons eût un grand cri de révolte, que d'un coup d'épaule il rejetât le poids de l'affreuse accusation.

Mais cet élan, cette indignation, ce cri qui l'eussent libéré, qui eussent chassé le malaise de son étrange attitude, on ne le vit pas, on ne l'entendit pas.

■ ■ ■

Ni ce jour-là, ni le lendemain dans le cabinet du juge où une nouvelle confrontation avait lieu... Le soleil déclinait à l'horizon, et incendiait le lac de ses reflets de pourpre. La chaleur était tombée. Les gars qui n'avaient pas pris le temps de quitter leurs vêtements de cérémonie étaient allés ainsi chercher les bêtes aux champs pour les rentrer à l'étable. L'air sentait le foin coupé. La vie reprenait.

Et dans les sentiers, sur les chemins, les hommes du village se sentaient plus à l'aise pour parler :

— Tout de même, accuser un homme de la sorte ! Si ce n'est pas lui... Pourquoi aurait-il commis ce crime ?

— On dit qu'il n'était pas en bons termes avec les vieux, qu'il leur en voulait d'avoir l'intention d'avantager leur fille Rose, d'avoir prêté cinq mille francs à leur autre fille.

— Est-ce un motif suffisant pour pousser à un acte aussi sauvage ? Jean-Marie n'est pas un méchant homme.

— Il ne se confiait guère. Il était plutôt fermé.

— Ce n'est pas non plus une raison. Le juge, d'ailleurs, n'a pu l'arrêter. Il n'y avait pas assez de charges contre lui.

— On dit aussi que sa femme, lorsque le bruit courut que Jean-Marie avait été arrêté, s'écria : « Je lui avais pourtant bien dit de toujours déclarer la même chose. »

— Bah ! ce que les femmes disent ! Attendez.

Les deux hommes se séparèrent. Juste au carrefour des deux routes dont l'X semblait s'allonger encore sous le tendre crépuscule aux reflets d'or et de sang.

Marcel MONTARRON.
Reportage photographique
« *Détective* ».
(Marcel CARRIÈRE.)

Les services qu'a déjà rendus *Zita*, la fameuse chienne policière, ne se comptent plus.



apparaître après plusieurs jours de recherches.

Qui et pourquoi ?

Pour la deuxième fois, peut-être, M. Fauré, le juge d'instruction, résumait devant les enquêteurs, avec une précision mathématique, les données du problème.

Dans l'unique chambre de la vieille maison, le père Blanc était étendu sur son lit de fer, la tête complètement défoncée à la hauteur des yeux. Sur l'autre lit, la mère et la fille étaient également allongées, le visage couvert d'affreuses blessures. Du sang avait giclé partout. Jusque sur les images pieuses accrochées au mur. Au pied des deux lits d'épouvante, on apercevait un tas de linge qui avait été sorti de l'armoire, mais qui n'avait pas été cependant bouleversé. Il avait fallu, pour pénétrer dans cette chambre, prendre une échelle et passer par la seule fenêtre de la maison non munie de barreaux. L'arme du carnage — un maillet de bois semblable à celui dont on se sert dans les foires pour mesurer sa force — avait été retrouvée, dans la grange, au fond d'un pressoir. Un linge ensanglanté — un linge de cuisine dont l'assassin s'était servi pour essuyer ses mains — avait été découvert, également dans la grange, dissimulé sous d'autres linges, au fond d'un concasseur.

Y avait-il eu vol ? Non. Les victimes qui

DIVERS FAITS

L'homme-chien

Avignon (de notre correspondant particulier).

Le commissaire Maizy, de Cavaillon, n'aperçut pas tout d'abord la ferme des Bounias, tapie au milieu des hautes moissons, derrière une triple haie de verdure. Emmanuel Bounias travaillait dans un champ.

— Vous avez un frère ?
— Moi ?... Non !

Le commissaire entraîna le jeune paysan vers la ferme. Le père se tenait sur le seuil. Il fut plus long à répondre.

— Qui est-ce qui vous a raconté que je séquestrais mon autre fils ? Que je le traitais pire qu'une bête ? Les voisins, sûr ! Car ils ne m'ai-

filis achetèrent la ferme de Cavaillon.

Ils étaient riches — ils le sont toujours — ; ils auraient pu être heureux si leur bête noire (c'est le mot) n'avait été leur fils aîné, Marcel. Le malheureux avait dans les jambes une faiblesse qui le fit réformer, après huit mois de service dans un régiment de Briançon.

— Il est fort à tuer un taureau, avoua son frère, mais il a toujours eu les jambes si faibles qu'il préfère rester coucher ici, sur sa litière. Nous ne l'y avons pas forcé. Il est tout juste bon à garder la maison.

Comme un chien !...

Au moment où le commissaire faisait transporter Mar-



Emmanuel, le frère, et la mère du séquestré.

cel Bounias à l'hôpital, le père s'interposa :

— La vie est dure. Nous ne voulons pas qu'il aille à l'hôpital où ça coûte trop cher. Nous avons déjà bien assez d'impôts à payer ! Et puis !...

Le vieillard hésita une seconde...

— Et puis, ça sera la même chose lorsqu'il reviendra !

Or les Bounias ont du bien au soleil : deux grandes fermes, des terres, des bois, des bestiaux. Mais tout cela rapporte, tandis que le fils idiot était, lui, une « bouche inutile », comme dit son frère qui souhaite de le voir mourir à l'hôpital de Cavaillon.

« L'homme-chien », à qui des soins empressés ont été prodigués, a changé de face. Il est rasé et il sourit d'un air hébété. Il n'a pas encore recouvré l'usage de la parole. Et ses yeux, privés de soleil depuis quatre ans, ne se sont pas encore réhabitues à la lumière.

H. B.



Les tortionnaires se plient de mauvais gré à l'interrogatoire.

ment pas, parce que je suis libre-penseur !...

Le vieil homme, avec sa grosse tête ridée, bronzée, tendit les poings vers le village. Puis il se dirigea vers l'écurie. Il poussa la porte d'un bruit obscur. Une forme humaine était allongée sur un lit de paille pourrie, et maculée d'excréments, un véritable fumier d'où montaient des bouffées d'air puant...

Le policier se pencha. C'était bien un homme qui gisait là, vêtu seulement d'une chemise en haillons. Sa face épaisse et crasseuse, jamais rasée, était rendue plus hideuse par une longue barbe noire; ses ongles, aux mains comme aux pieds, avaient la longueur d'un doigt. Ses membres recroquevillés étaient d'une maigreur effrayante.

C'était l'autre fils : Marcel Bounias : nu, dévoré de vermine, bras et jambes atrophiés, le malheureux était réduit à jouer dans l'infect réduit, sans air et sans lumière, le rôle du chien galeux.

Son horribile présence suffisait à faire reculer. Cette vie durait depuis quatre ans. A cette époque, en effet, les époux Bounias et leurs deux



Le père Bounias (ci-dessus) conduisit le magistrat vers un réduit où gisait, hébété, l'homme-chien (à gauche).

L'emprise

FERNAND GASPARD était le chef d'une redoutable bande qui joignait, au profit d'audacieux cambriolages, celui du trafic des femmes.

Bien que repris de justice et recherché par la police, Fernand Gaspard continuait néanmoins, avec ses acolytes, de démenager les différentes villas de la banlieue-sud de Paris. Tout ce joli monde, à la fin, fut pris et la bande vint de passer aux Assises.

Mais, par vengeance, Fernand Gaspard a entraîné avec lui la femme Lucienne Clément, née Debrosses.

La vie de Lucienne Debrosses est une douloureuse odyssée. A 17 ans, elle suivit Gaspard, son ancien camarade d'école qui, au bout de huit jours, la plaça dans une maison close de province.

Retrouvée par sa famille et condamnée pour faux état-civil et vagabondage de mineure, elle fut envoyée en colonie pé-

nitentiaire jusqu'à sa majorité. A 21 ans, elle rentra dans sa famille, se maria avec un ouvrier honnête, Clément, dont elle eut un enfant.

Son passé semblait donc n'être plus qu'un triste souvenir, lorsque, en décembre 1931, elle rencontra Gaspard qui, sous menace du revolver, l'obligea à le suivre.

Il lui fit réintégrer les maisons d'illusions et elle abandonna son mari et son enfant. Au bout d'un an, elle tomba malade et son mari la découvrit à l'hôpital grâce aux assurances sociales. Il la fit ramener chez lui et dénonça Gaspard. Ce dernier, pour se venger, la dénonça à son tour comme lui ayant indiqué plusieurs cambriolages à faire. Elle comparut donc sous l'inculpation de complicité de vol qualifié, pour des faits datant de huit ans !...

M^e Germaine Perrot eut des accents pathétiques pour défendre Lucienne Clément qui fut implacablement condamnée à sept ans de travaux forcés.

F. D.



M^e Germaine Perrot qui assura la défense de Lucienne Clément.

8 JOURS à l'essai

En réclame



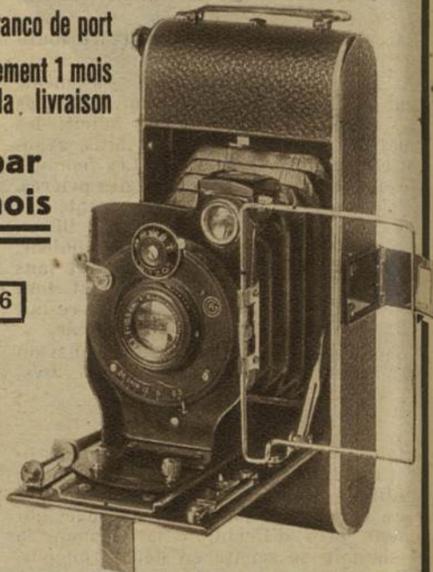
N^o 22. Voiture d'enfant, modèle de luxe, marron, bleu, noir. Caisse garantie tout bois, forme anglaise. Suspension extra soignée "Dumont", 4 gros ressorts à boudins, montée sur vaste caisse fermée jusque dans le bas. Garniture capitonnée. Ceinture de sûreté, avec roues flasquées de 25 cm., caoutchouc à alvéoles de 22 mm.
Prix : 288 fr. payable 24 fr. par mois.

Franco de port
1^{er} versement 1 mois après la livraison

Frs 288 payable 24 par mois

DEMANDEZ notre catalogue N^o 46

N^o 11. — Appareil "RÈVE IDEAL" pour pellicules 6x9 entièrement métallique, beau gainage, bordé métal poli, soufflet peau, viseur iconomètre, mise au point avec l'arrêt automatique à l'infini et échelle graduée, obturateur trois vitesses et deux poses, propulseur métallique, objectif anastigmat Magir Hermagis, très lumineux F. 6.3. EXPÉDITION FRANCO, Frs : 288. », payable Frs : 24. » par mois.
N^o 12. — Même appareil que ci-dessus, mais format 6 1/2 x 11. Frs : 294. », payable Frs : 24.50 par mois.
N^o 4. — Appareil photo pour plaques 9x12. Frs : 294. », payable Frs : 24.50 par mois.



BULLETIN DE COMMANDE D 13

Je prie la Maison Girard et Boitte S. A., 112, rue Réaumur, à Paris, de m'envoyer franco les marchandises suivantes :

N^o (pour la voiture d'enfant indiquer la teinte).....

au prix de frs..... que je paierai..... frs par mois pendant 12 mois à votre compte chèques postaux Paris 979.

Fait à..... le..... 1933.

Nom et prénoms..... Signature :

Date et lieu de naissance.....

Profession.....

Domicile.....

Département.....

Gare.....

Girard & Boitte

112, rue Réaumur, PARIS (2^e)

Sa fille avait des crises de larmes

Elle était déprimée par les soucis

Kruschen l'a transformée

Une mère écrit : « Au début du printemps, ma fille, qui a 18 ans, fut prise d'une dépression nerveuse (due à la crainte de perdre sa situation). Après s'être droguée pendant plus de cinq semaines, elle ne paraissait pas avoir beaucoup amélioré son état. Elle avait encore des crises de larmes et de désespoir. C'est pourquoi je décidai de lui faire essayer les Sels Kruschen, en commençant avec une bonne demi-cuillerée à café dans de l'eau chaude le matin. En moins d'une semaine, les crises de larmes avaient cessé et elle commença à dormir mieux. Cela remonte maintenant à trois mois. Aujourd'hui elle est pleine d'entrain, elle dort et mange bien. C'est une jeune fille toute différente. »

Mme M. L...

Dépression et lassitude ont le plus souvent pour cause une constipation partielle, un mal insidieux dont les malades ne s'aperçoivent pas toujours. Il se produit dans l'organisme une accumulation graduelle de poisons qui alourdissent le cerveau, sapent la puissance nerveuse, provoquent le découragement et abattent toute la vitalité. Les Sels Kruschen rendent la constipation impossible. Ils aident le foie et les reins à accomplir leurs fonctions d'une manière naturelle; ils expulsent, doucement mais complètement, tous les résidus toxiques et assurent une parfaite circulation du sang. Aussi, si vous prenez régulièrement du Kruschen, vous ne vous sentirez jamais « énérvé » ou déprimé. — Sels Kruschen, toutes pharmacies : 9 fr. 75 le flacon; 16 fr. 80 le grand flacon (suffisant pour 120 jours).

la Timidité
EST VAINQUE EN QUELQUES JOURS
par un système inédit et radical, clairement exposé dans un très intéressant ouvrage illustré qui est envoyé a. pli fermé, outre 1 f. en timbres. Ecrire au Dr. V. D. Fondation RENOVA, 12, rue de Crimée, Paris.

L'IVROGNERIE

Le buveur invétéré PEUT ÊTRE GUÉRI EN 3 JOURS s'il y consent. On peut aussi le guérir à son insu. Une fois guéri, c'est pour la vie. Le moyen est doux, agréable et tout à fait inoffensif. Que ce soit un fort buveur ou non, qu'il le soit depuis peu ou depuis fort longtemps, cela n'a pas d'importance. C'est un traitement qui fait chez soi, approuvé par le corps médical et dont l'efficacité est prouvée par des légions d'attestations. Brochures et renseignements sont envoyés gratis et franco. Ecrivez confidentiellement à : Remèdes WOODS, Ltd., 10, Archer Str. (219 EH), Londres W. 1

UN FONCTIONNAIRE SATISFAIT

Monsieur André, employé à l'Administration des Douanes, se félicite d'avoir usé de la recette suivante que tout le monde peut préparer facilement chez soi et grâce à laquelle ses cheveux ont retrouvé leur couleur naturelle alors qu'ils étaient complètement blancs :

« Dans un flacon de 250 gr., versez 30 gr. d'eau de Cologne (3 cuillères à soupe), 7 gr. de glycérine (1 cuillère à café), le contenu d'une boîte de Loxol et remplissez avec de l'eau ».

Les produits servant à la confection de cette lotion, qui fonce les cheveux gris ou décolorés et les rend souples et brillants, peuvent être achetés dans toutes les pharmacies, rayons de parfumerie et salon de coiffure, à un prix minime. Appliquer le mélange sur les cheveux deux fois par semaine jusqu'à ce que la nuance désirée soit obtenue. Il ne colore pas le cuir chevelu, il n'est ni gras ni poisseux et reste indéfiniment. Ce moyen rajeunira de beaucoup toute personne ayant des cheveux gris.

QUEL QUE SOIT VOTRE AGE, si vous avez une poitrine insuffisante et des salières; si, au contraire elle est trop forte; si elle manque de fermeté et n'occupe pas sa place normale, vous pouvez en quelques jours y remédier et acquérir

UNE JOLIE POITRINE
Pour cela écrivez donc confidentiellement, en citant ce journal, à M^{lle} Mary BILLIMIN, 19, Rue Annonciation, à PARIS, qui vous fera connaître gratuitement, sous enveloppe discrète, la Recette merveilleuse et sans danger qu'elle a employée elle-même avec grand succès, pour obtenir une poitrine parfaite et idéalement belle.



TIMBRES-POSTE AUTHENTIQUES DES MISSIONS ÉTRANGÈRES

Garantis non triés — Vendus au kilo
Demandez la notice explicative au Directeur de l'Office des Timbres des Missions, à PIBRAC (Haute-Garonne).

PAGÉOL

Energique antiseptique urinaire.
BLENNORRAGIE, CYSTITES, PROSTATITE
Évitez toutes complications, supprime la douleur
(Communication à l'Académie de Médecine)
CHATELAIN, 2, R. de Valenciennes, Paris, et tous pharm.
La boîte 16 fr., l^{re} 16 50. La triple boîte, l^{re} 36 20

VENGEANCE DU GANG

New-York,
(de notre correspondant particulier).

Voilà qu'on en dit en Amérique, le gangland n'est pas mort et sa terrible puissance se manifeste toujours par des actes de terrorisme et de cruauté. Il y a quelques jours, il faisait abattre sept personnes à New-York, devant le café du Ghetto. Il se manifestait dans un tel déplacement de camions blindés, d'autos-mitrailleuses, que la tuerie ne put se comparer qu'aux massacres de Chicago. Hier encore, il faisait exécuter Alice Diamond, la femme du fameux gangster Jack Diamond... Cette dernière vengeance fut aussi impitoyable que symbolique. Jack Diamond, quand il fut retrouvé assassiné dans son appartement d'Albany, avait la tête trouée par deux projectiles. Alice Diamond, quand son cadavre fut découvert dans le misérable immeuble de Brooklyn, où elle essayait de se soustraire aux arrêts du gang, avait également deux blessures à la tête. Et, comme dans le meurtre de Jack Diamond, les assassins prirent le temps d'effacer les traces de leur passage...

■ ■ ■

Ce fut une étrange et dramatique destinée que celle d'Alice Diamond.

Etre femme de gangster, c'est un véritable état et presque une vocation. Les épouses des bandits américains sont connues par leur dévouement, leur force d'âme et leur discrétion. Nombre d'entre elles sont sans doute dans l'obligation de souffrir, de vivre dans la méfiance et la terreur, de supporter l'inquisition de la police et les menaces des bandes rivales. Mais la femme du célèbre gangster Oberta n'a-t-elle pas répondu à ceux qui essayaient de la plaindre :

— Si je compare mon sort à celui des autres femmes, c'est encore moi qui ai la meilleure part.

Alice Diamond devait aimer l'inquiétude et la douleur, car sa part ne fut pas celle d'une calme joie. Jack Diamond, son compagnon, avait le caractère changeant et vainement avait-elle essayé de le retenir auprès d'elle, en créant autour de lui un bonheur paisible. Elle y avait mis de l'obstination et du goût. Elle était venue chercher en Europe les meubles et les tapisseries de haut luxe avec lesquels elle orna le home qu'ils s'étaient fait bâtir dans les monts Cats Kills, où ils avaient leurs dépôts d'armes et où leur position était à

peu près imprenable. C'était cependant une belle retraite que le château de Cats Kills. Jack Diamond y avait dépensé 250.000 dollars et il avait voulu qu'il fut aussi confortable que sûr. Il y avait des hommes de garde, et de puissants projecteurs, chaque soir, fouillaient la campagne environnante, décelant les groupes les plus inoffensifs. De là, le gangster dirigeait sa bande audacieuse, il organisait les convois de contrebande, les meurtres et les représailles qui devaient jeter la panique dans les clans rivaux. Chef d'un terrorisme nouveau, sa citadelle était à la mesure de sa puissance, et Alice Diamond y avait répandu cette grâce souriante qui en faisait aussi un lieu agreste de repos...

Malgré cela, Alice Diamond ne réussit pas à retenir prisonnier à Cats Kills le cœur multiple de Jack, son terrible époux. Sans doute revenait-il toujours vers elle, mais ses trahisons étaient nombreuses et cruelles. Elles prirent un caractère à peu près définitif lorsque Jack Diamond rencontra sur sa route, femme fatale au corps désirable, Marion Roberts, la fameuse Kiki des *Ziegfield Folies*, qu'il rencontra dans un dancing avant de s'enfuir en Europe et qu'il aimait...

Nos lecteurs se souviennent encore de l'extraordinaire odyssée du gangster à bord du *Belgianland*. Il fuyait l'Amérique sous prétexte d'aller faire une cure à Vichy, mais en réalité pour échapper aux responsabilités qu'il encourait du fait du meurtre de Western, un de ses hommes, aubergiste de la région, qui s'était laissé circonvenir par ceux qui voulaient le tuer, lui, Jack Diamond. A bord, cet homme que surveillaient toutes les polices du monde se faisait interviewer ; il distribuait des autographes, il recevait les plus jolies femmes du bord. Il étonnait tout le monde, sauf les gouvernements des pays où le *Belgianland* faisait escale, si bien que ni l'Angleterre, ni la Belgique, ni l'Allemagne, ni la France ne consentirent à l'accueillir... Débarqué par surprise à Anvers, il fut cueilli par deux policiers à Aix-la-Chapelle, où de nouveaux policiers le conduisirent à Hambourg. Là il fut embarqué sur le premier bateau venu, un cargo, où il n'avait pas de cabine de luxe, où il couchait sur le pont et fut ainsi rapatrié de force en Amérique...

Du moins le regret de ce départ manqué fut-il atténué par la joie qu'il eut à revoir Kiki, la belle danseuse des *Ziegfield Folies*, avec qui il renoua dès son débarquement...

Et le drame du gangster, qui devait entraîner Kiki et Alice Diamond dans un autre drame, commença.

Jack Diamond ne put voir sa maîtresse qu'en cachette et il dut, aussitôt son arrivée, se réfugier dans sa forteresse de Cats Kills, auprès de sa femme, de ses lieutenants et de ses derniers fidèles...

Marion Roberts voulut-elle éprouver son amour ? Ou travaillait-elle pour le compte d'une bande ennemie ?

Qui le saura jamais ? Toujours est-il qu'elle attira Jack dans un hôtel de New-York, le « Monticello », et que là le gangster fut assailli par des inconnus, criblé de balles, blessé mortellement, sembla-t-il. Marion Roberts assista à la tentative de meurtre, cachée dans une armoire. On ne se doutait pas que, à partir de cette époque, elle serait toujours à proximité des lieux où les membres de la tribu Diamond subiraient les coups de leurs adversaires et la vengeance du gangland...

Alice Diamond (à gauche), dont il est procédé à la levée du corps (ci-dessous), vient de tomber, à son tour, sous les coups de mystérieux adversaires.



Après la découverte du corps, baignant dans son sang, de Jack Diamond (ci-contre), la police transporte le cadavre à la Morgue, aux fins d'autopsie.



Jack s'était épris d'une star des « Ziegfield Folies », Marion Roberts (en bas, à droite).

Un gangster se méfie de tout le monde et même de son ombre... Jack Diamond, transporté à l'hôpital, ne voulut pas revoir, entre toutes ses maîtresses accourues, Marion Roberts, et Alice Diamond fut la seule qu'il autorisa à rester près de lui... Il était très atteint et on pensait qu'il allait mourir. On ne le lui céla pas et il voulut donner à Alice Diamond une preuve d'estime et d'amour en déshéritant, en sa faveur, Marion Roberts, dont il avait fait son héritière autrefois.

Cessait-il d'aimer Marion ? La danseuse le crut. En outre, le clan des Diamond paraissait résolu à venger son chef... Marion en eut de la frayeur. Elle commença de vivre dans l'inquiétude et la crainte, elle supposa qu'elle était entourée par des ennemis aussi invisibles que cruels et elle alla demander à la police de la protéger. Ce qu'il y eut de certain, c'est qu'on la trouva tout à côté de Jack Diamond, lorsque le gangster fut ramassé, au lendemain d'une orgie, baignant dans son sang, assassiné en vertu d'un jugement secret du gang...

Alice Diamond est morte à son tour. Elle vivait sans grandes ressources depuis la mort de Jack. On l'avait engagée dans une troupe d'acteurs populaires de Coney Island et elle figurait dans une galerie de monstres entre une femme à barbe, un nain et deux frères siamois. Sous le titre de *Femme de gangster*, elle débitait, d'une voix monotone, sur l'estrade, les « amours de Diamond », et sa pénible confession était le clou de la parade, car elle devait décrire et embellir la vie du terroriste de Cats Kills, faire son éloge et dramatiser sa mort... Mais la police mit fin à cette exhibition scandaleuse et Alice Diamond sombra dans une misère sans espoir. Voulut-elle en sortir en révélant quelques-uns des secrets qu'elle avait pu connaître dans le « monde souterrain » où elle avait été reine ? Elle a, en tout cas, subi le châtiment des traîtres !

Roy PINKER.



POLICIERS MARRONS

Nantis d'une fausse carte d'inspecteur, les écumeurs de vespasiennes Besnier, Robert et Delay (ci-dessous, de gauche à droite) menaçaient leurs victimes de les emmener Quai des Orfèvres et ne les relâchaient qu'après versement d'une caution.



Il est une heure du matin et vous rentrez chez vous. A pied. La nuit tiède inerte à la promenade. Vous longez, sans hâte, le quai de Bourbon ou l'avenue de Friedland. Vous vous arrêtez quelques secondes dans un de ces kiosques qui ne sont pas rares. Un inconnu pénètre derrière vous et, sans attendre, se livre à vos côtés à des actes obscènes.

— Avant que vous songiez à un geste de révolte, deux autres hommes entrent à leur tour, l'un à droite, l'autre à gauche, cernant la vespasienne. Une lourde main se pose sur votre épaule.

— Police Judiciaire... Vous n'êtes pas honnêtes ?... Suivez-moi !
Décontenancé, ahuri, vous vous laissez emmener. Vous protestez à peine. A quoi bon d'ailleurs ! On ne vous croirait pas. En quelle affreuse aventure vous voilà-t-il tombé ? Vos regards lourds de colère se portent sur votre indésirable acolyte. L'odieux personnage, arrêté à son tour, se lamente et implore. L'autre inspecteur l'entraîne avec une égale rudesse.

— Pas de fumée sans feu ! murmure-t-on. Affolé, vous joignez vos prières à celles de votre prétendu complice.

— Il est bien temps ! constatent les inspecteurs ; un homme de votre rang, commettre de pareilles saletés !

Tout à vos amères pensées, le chemin vous semble court. Déjà, la masse grise du Palais de Justice se profile sur la nuit sombre. Soudain, une lueur d'espoir. L'ignoble individu qui vous a entraîné malgré vous dans cette impasse a obtenu la grâce d'aller téléphoner à sa femme. On se dirige vers un bar voisin.

Et là, un peu éberlué, vous voyez votre compagnon exhiber quatre ou cinq billets de mille francs. Les policiers rougissent, se concentrent du regard. Ils acceptent. A votre tour, vous videz votre portefeuille. Malheureusement, il est fort peu garni.

— Qu'à cela ne tienne ! insiste l'inconnu en sortant d'autres billets ; je paierai pour vous. Signez-moi simplement une reconnaissance. Vous me rembourserez demain.

Trop heureux de vous évader de ce cauchemar, vous signez tout ce qu'on vous présente et vous prenez le large, heureux au fond d'en être quitte à si cher compte. Vous paierez, et tout restera là...

Votre vie, au contraire, va devenir un enfer. Votre conscience ne vous reproche rien, bien sûr. Votre honneur est sauf ; mais l'inconnu est venu se faire rembourser. Comme par hasard, il a oublié votre reconnaissance de dettes. Il reviendra et vous paierez encore... toujours ! Bribe par bribe, votre fortune sera grignotée. Le rachat du terrible papier vous mettra sur la paille, et cette existence empoisonnée vous conduira tout droit à la folie ou au suicide...

A moins que vous ne compreniez enfin que les deux « inspecteurs » étaient les complices de votre maître-chanteur. Il vous restera alors la ressource salvatrice de déposer plainte...

J'ai vu, cette semaine, un brelan de ces écumeurs voyous quitter, menottes aux mains, le cabinet du commissaire Badin. C'étaient Besnier, Robert et Delay, les écumeurs de vespasiennes des avenues avoisinant l'Etoile. Besnier l'argenteur, Robert et Delay jouaient les inspecteurs. En deux mois, ils avaient réussi une trentaine de ces opérations. Chacune, en moyenne, leur avait rapporté dix mille francs.

— C'est le coup classique du garde champêtre ! m'a dit le commissaire Badin.

Qui ne connaît ce vieil entôlage ! Un couple adultère va se cacher dans les bois. Situations équivoques. Un garde champêtre, soudain, s'avance, menaçant. L'époux volage — l'homme ou la femme, suivant les cas — accepte tout ce qu'on lui demande, quitte à se ruiner. Le délinquant paye, paye toujours. Inutile de dire que le faux garde champêtre et son complice se partagent le prix du silence.

Pour ramener cette escroquerie de la campagne à Paris, les maîtres-chanteurs ne furent pas en peine de créer des situations nouvelles. Au Bois de Boulogne, d'abord ; ensuite, à la sortie des maisons d'illusion.

— Police... ! Vous sortez d'une maison interdite !... Suivez-nous !

— Interdite ? Mais pourquoi l'a-t-on laissée ouverte ?

— Pour y prendre au piège deux assassins qui doivent y venir. En attendant, nous vous emmenons au poste ! Votre famille fournira les papiers nécessaires à votre libération demain matin.

Le malheureux, atterré, laisse entre les mains des policiers marrons tout ce qu'il a d'argent. Et, parfois, il signe des chèques.

Cela, somme toute, n'est que relativement grave, a continué le commissaire Badin ; mais la méthode innovée ces derniers temps par Besnier, Robert et Delay est redoutable. Autrefois, les malfaiteurs s'adressaient encore à des personnes surprises en délicate posture. Aujourd'hui, on s'attaque à de braves gens, qui n'ont absolument rien à se reprocher. Que voulez-vous ? L'attaque est si rapide, la victime est tellement suffoquée, qu'elle perd la tête. Si le moindre scandale éclatait, jamais cet homme ne pourrait pleinement se justifier. Famille, honneur, considération, il perdrait tout. Il aime mieux accepter l'infâme marché, et, après, se laisser dépeupiller billet de mille par billet de mille. J'ai connu un de ces malheureux qui a versé ainsi six cent cinquante mille francs à des escrocs : toute sa fortune. La honte l'a tué quelques mois plus tard ; je vous le répète, de toutes les escroqueries aux faux policiers, c'est celle-ci la plus grave, la plus dangereuse, celle que nous réprimons sans pitié !

— Police !

Ce mot, prononcé avec assurance, a été trop souvent le « Sésame ouvre-toi ! » des malfaiteurs. C'est avec ce simple mot que Rème — l'as de l'évasion — a franchi, à deux reprises, le cordon des gardes qui veillaient à la porte de la Conciergerie.

En dehors du chantage, les exploits des faux policiers sont souvent des affaires rocambolesques, qui tiennent à la fois du vaudeville et du film policier.

Mlle Fanny Robert, comtesse de Tessancourt, l'infortunée maîtresse de Serge de Lenz, fut réveillée, un matin d'octobre, par un coup de téléphone. David Meisner, son amant de cœur, également danseur mondain, la réclamait au bout du fil.

— Chère comtesse, disait le danseur, j'ai une occasion merveilleuse !

— De quoi s'agit-il ?

— D'un splendide bracelet, diamants et saphirs, valant au moins quinze mille francs et que je puis vous céder pour trois mille !

Dix minutes après, le bracelet était là. Le lendemain, un couple se présentait chez la comtesse. La femme expliqua, avec volubilité :

— On m'a volé mon sac à main. Il contenait cinq mille francs et un bracelet qui — je suis bien informée — est entre vos mains !

Interloquée, Fanny Robert, rendit le joyau. Mais le monsieur qui accompagnait la dame le prit de très haut. Il insinua que la comtesse devait receler non seulement le bracelet, mais l'argent, et il exigea le remboursement des cinq mille francs. La comtesse s'exécuta.

L'affaire merveilleuse se solda déjà par cinq mille francs de perte sèche ; le surlendemain, un fort coup de sonnette retentit :

— Au nom de la loi, ouvrez !

La bonne introduisit trois hommes à fortes moustaches — de vrais policiers d'Ambigu — qui poussaient devant eux un homme enchaîné : David Meisner, le beau danseur.

— Voilà, expliqua le plus âgé des policiers, le suis l'inspecteur principal Béthuel. Vous avez recélé, ici, un bracelet volé par cet individu. Meisner a tout avoué. Je suis chargé de « perquisitionner » votre domicile et de mettre sous saisis tous les bijoux...

Ce qui fut fait, sous les regards affolés de la pauvre comtesse.

— Je prends note de vos protestations d'innocence, termina le policier ; mais néanmoins je confisque tout ces bijoux pour les remettre au juge. Si, comme vous l'affirmez, ils vous appartiennent, on vous les rendra après le jugement.

Et, poussant toujours devant eux le danseur aux menottes, les inspecteurs sortirent avec, au bas mot, cinq cent mille francs de perles et de colliers serrés dans un mouchoir. Prise de doute, Fanny Robert téléphona à la Police Judiciaire. L'inspecteur Béthuel — le vrai celui-là — lui répondit. Aidé du brigadier Delépine, le commissaire commença les recherches sans attendre.

Béthuel contre Béthuel ! La chasse était curieuse. Diligemment menée, elle aboutit à un gigantesque coup de filet. C'était Meisner, l'amant de cœur, qui avait combiné toute l'affaire. Le faux Béthuel fut appréhendé dans un hôtel, au saut du lit. C'était un dangereux repris de justice : Henri Château.

— Cette fois, c'est le bon Béthuel qui l'arrête ! constata le commissaire...

■ ■ ■

En mars 1928, Souik et Miguet ayant dérobé une dizaine de manteaux de fourrure d'une très grande valeur, furent assez embarrassés d'en tirer un bon prix. Alors Souik eut une idée :

— A partir d'aujourd'hui, déclara-t-il, nous sommes devenus inspecteurs de police. J'ai une fameuse combine !

Le matin, les deux acolytes faisaient offrir, par un comparse, à des grossistes en peaux, les manteaux dérobés. Les conditions de vente étaient si basses que, sans vouloir connaître l'origine de la marchandise, les commerçants achetaient et payaient comptant. L'après-midi, Souik et Miguet se présentaient chez le fourreur :

— Je suis inspecteur de la Sûreté, annonçait Souik. Je sais que vous avez acheté ce matin des manteaux volés au père de ce monsieur qui m'accompagne. Il vient, lui, pour les reconnaître et, moi, pour les saisir, sans préjudice des poursuites ultérieures dont vous ferez l'objet, plainte ayant été déposée.

Affolé, le négociant restituait les peaux et s'accrochait au bras du pseudo-plaignant pour obtenir un accord ou un désistement qui, en général, s'obtenait moyennant un certain nombre de billets de mille francs.

Les deux aigrefins n'avaient plus qu'à répéter la même comédie, le jour suivant, chez un autre commerçant. Le pot au roses fut long à découvrir, et pour cause ! Quand Souik fut dénoncé pour la première fois, il avait déjà réussi l'opération un tel nombre de fois qu'on se demanda si les trois quarts des grossistes en peaux n'étaient pas des recéleurs.

— Ah ! c'était la poule aux œufs d'or ! gémit Souik devant le tribunal ; ça nous rapportait dix bons billets par jour !

Et Souik continue à croire qu'il avait du génie.

■ ■ ■

De combien d'hommes dit-on : « Mais où prend-il tout cet argent ? » C'est ce qu'on pensait, en 1921, du débrouillard *Monsieur Henri*. Henri Luneau était un des plus célèbres garçons du Palais de Justice. Soudain, il se mit à faire des dépenses exagérées, à mener un train de vie au-dessus de ses faibles ressources.

Le mystère devint si inquiétant qu'une enquête discrète fut ordonnée. On apprit alors que le débrouillard *Monsieur Henri* mettait les plaideurs en coupe réglée en se faisant passer pour le substitut du Procureur de la République. Pas moins.

Henri Luneau donnait des consultations dans le propre cabinet du substitut. Il fallait l'entendre dire, en bombant le torse :

— Nous avons mis l'affaire en délibéré... Puis Luneau laissait entendre que les magistrats n'étaient pas insensibles aux « épices ». Pour un acquittement correctionnel, il réclamait 500 francs : soit 200 francs au président, 200 au procureur, 100 au rapporteur.

Maintenant, la cause est entendue, disait-il après paiement ; je vais vous rédiger un de ces attendus « aux pommes ! » (sic).

Et le client s'en allait satisfait, à deniers coûtants. La plupart du temps, les promesses du « substitut » restaient lettre morte.

— Il y a tant d'aléas ! expliquait-il à ses victimes.

En égard à ses bonnes « relations », Henri Luneau fut amnistié...

■ ■ ■

Une certaine catégorie de gens passent leur vie à jouer aux faux policiers. Ce sont certains détectives privés. Ils enlèvent, ils menacent, ils interrogent, ils séquestrent. Cela parfois tourne mal pour eux. C'est ce qui vient d'arriver tout récemment à un détective du quartier Pigalle.

Pour complaire à une importante compagnie d'assurances, sa cliente, le policier marron se présenta, un midi, au siège de l'établissement :

— Je suis le commissaire Nicolle, ordonna-t-il ; suivez-moi !

Il s'était adressé à un comptable de la compagnie, soupçonné d'avoir émis de fausses traites. L'homme était innocent ; amené aux bureaux du détective, l'infortuné comptable subit là, huit heures durant, un effroyable grilling, sous la menace du revolver. Fort de lui, le comptable n'avoua rien et, en revanche, poursuivit son tortionnaire. Le faux « Nicolle » a été condamné à trois mois de prison et à de forts dommages et intérêts. L'exemple ne servira pas. Comme par le passé, par nécessité, les détectives sans scrupules joueront aux commissaires...

Le chimiste Chembowsky était un fameux teneur. Il visitait sans relâche ses amis et les amis de ses amis, exploitait une fausse misère. Il en profitait le plus souvent pour dévaliser ses bienfaiteurs.

Pris sur le fait, une bonne douzaine de fois, on l'avait empoigné au collet et on avait voulu l'emmener au poste voisin. Mais, à la sortie de l'immeuble, deux hommes en chapeau melon veillaient.

— Ah ! disait un de ces derniers à ceux qui entraînaient le chimiste ; enfin, mes braves, vous le tenez ! Nous sommes inspecteurs de police et voilà huit jours que nous filons cet individu. C'est un redoutable malfaiteur. Laissez-nous l'emmener au commissariat, où vous reviendrez nous rejoindre.

Menottes aux poings, Chembowsky s'éloignait. Au prochain carrefour, en un tournemain, ses chaînes tombaient, car les deux inspecteurs n'étaient que deux habiles complices. Chembowsky, un jour, commit une faute irréparable. Il se trompa d'étage et tomba sur un véritable commissaire qui, justement, le recherchait...

■ ■ ■

On n'a pas oublié l'aventure du diamantaire Bendersky. Un après-midi de novembre, sur les grands boulevards, deux inconnus l'appréhendèrent :

— Sûreté Générale !... Pas de scandale... vous êtes recherché pour recel de bijoux par le Parquet de Versailles. Montez !

Stupéfait, le diamantaire fut hissé dans un taxi, il fut garrotté, et, en cours de route, fouillé et débarrassé de tous ses bijoux, soit plusieurs diamants d'une valeur globale de quatre-vingt mille francs. Un peu après Ville-d'Avray, le taxi stoppa.

— En panne ! ragea le chauffeur.

— Tant pis. Nous terminerons la route à pied !

Et les deux policiers partirent sous la nuit froide, à pied, encadrant le diamantaire, toujours enchaîné. A cent mètres de là, d'un croc-en-jambe concerté, ils l'envoyèrent rouler à terre et revinrent au pas de course à la voiture qui — dépannée par miracle — reprit sans attendre le chemin de Paris.

Avec ses menottes et sans papiers, M. Bendersky, pris pour un prisonnier évadé, eut beaucoup de peine à faire admettre son identité. Quelques jours plus tard, on arrêtait, à Montmartre, Perretti et Hippolyte Clément, dit « Polyte », soupçonnés de se livrer au trafic de la cocaïne. Effectivement, on trouva sur « Polyte » de nombreux petits sachets blancs.

— De la bigornette ! s'écria le commissaire.

Non. Des diamants. Et ceux de Bendersky. Les deux acolytes étaient, en outre, munis de cartes d'inspecteurs de la Sûreté, cartes rigoureusement authentiques. Alors ? Avaient-ils donc des complices rue des Saussaies ? Car on rencontre — à de rares intervalles, il faut le dire — quelques vrais policiers parmi les faux. Une enquête sévère fut ouverte pour découvrir la brebis galeuse.

Il ne fallut pas moins de trois semaines pour lever le doute. Les cartes de la Sûreté sont imprimées à la prison centrale de Melun. Or, « Polyte », qui sortait de cette prison, n'avait pas failli aux avatars bouffons qui ont rendu cette Centrale légendaire. « Polyte » avait, en quittant Melun, emporté dans sa musette un petit stock de cartes de police.

■ ■ ■

Mais, de toutes les histoires de faux policiers, la plus rocambolesque reste encore le sac de l'hôtel particulier du marquis de Panisse-Passis, 24, avenue Marceau. Arsène Lupin, même en roman, n'a pas fait mieux.

Ce soir-là, 24 janvier 1893, les époux Quétel, qui gardaient l'hôtel en l'absence de leurs maîtres, entendirent une voiture s'arrêter devant leur porte. Un coup de sonnette retentit et, quand le concierge vint ouvrir, il aperçut quatre messieurs en redingote et en chapeau haut de forme, en tête desquels se trouvait un homme assez grand, arborant, à sa boutonnière, la rosette d'officier de la Légion d'honneur.

— Je suis, dit-il, M. Clément, commissaire aux délégations judiciaires. Voici, avec moi, M. Lozé, préfet de police, et deux brigadiers de la Sûreté.

Interloqué, le pauvre concierge laissa entrer ses visiteurs et alluma le gaz. Alors, le prétendu magistrat mit sous ses yeux un mandat imprimé, sur lequel ou lisait :

« Au nom de la loi, ordre est donné à M. Clément d'arrêter le marquis de Panisse-Passis, inculpé d'avoir touché, à la Compagnie de Panama, un chèque de 200.000 francs, et son concierge, endosseur dudit chèque. »

— Cela est monstrueux, glapit le concierge ; je n'ai jamais touché de chèque !

— Que vous niez ou non, peu importe. Nous venons d'apprendre que le marquis est absent ; aussi allons-nous vous interroger tout d'abord, ainsi que votre femme. Après quoi, nous perquisitionnerons !

Sans écouter les protestations véhémentes du concierge, le commissaire s'installa à une table et entreprit, avec son greffier, un interrogatoire en règle des époux Quétel.

Pour bien comprendre la possibilité d'une telle aventure, il faut se reporter à l'époque du Panama. Il ne se passait pas alors de jour sans qu'un député ou un grand dignitaire de la Légion d'honneur ne fût mis en prison pour forfaiture. Les deux concierges, comme tout le monde, avaient la cervelle remplie de tout cela ; aussi ne comprirent-ils pas immédiatement dans quel guet-apens ils étaient tombés.

Les interrogatoires terminés, les pseudo-policiers entreprirent le pillage de l'hôtel. On avait soigneusement ficelé les concierges dans les sous-sols de l'hôtel, où leurs cris ne pouvaient s'entendre. Pendant toute la nuit, jusqu'à six heures du matin, les malfaiteurs explorèrent l'hôtel, de la cave au grenier, fracturant meubles et placards, dérochant les tableaux, faisant main-basse sur l'argenterie et la lingerie. Bijoux, argent, titres furent, naturellement, soigneusement empaquetés.

A minuit, un des voleurs alla chercher une tapisserie et un fiacre sur lesquels on empila linge, argenterie, tableaux, pendules, bihelots et le reste. Lorsque les deux voitures furent parties, le cambrioleur qui jouait le rôle du préfet de police descendit questionner une dernière fois les époux Quétel, rédigea un procès-verbal de saisie qu'il leur fit signer et, s'étant assuré de la solidité des liens qui immobilisaient les concierges, il leur déclara qu'il reviendrait les chercher dans une heure, pour les conduire au Dépôt.

Puis, une fois dehors, les faux magistrats mirent le comble à leur audace. Ils appelèrent deux gardiens de la paix qui passaient à proximité, les réquisitionnèrent et leur ordonnèrent de monter la garde devant l'hôtel, où ils ne devaient laisser entrer et d'où ils ne devaient laisser sortir personne. De bonne foi, les deux concierges en uniforme gardèrent l'entrée de l'immeuble, où, à la fin, les attirèrent les cris désespérés des époux Quétel.

Mais, déjà, les auteurs de ce vol extravagant étaient loin.

M. Goron, néanmoins, ne tarda pas à mettre la main sur la bande, dirigée par deux récidivistes dangereux : Alléaume et Renard. Ce dernier avait été l'âme de l'expédition, dont il avait pris l'idée dans un passage du *Gil Blas*, de Lesage.

Renard, du reste, était impayable. Confronté avec les témoins, il niait tout. En tête-à-tête avec le juge et les inspecteurs, il avouait par contre avec complaisance.

— Maintenant, messieurs, disait-il, que nous sommes entre magistrats...

Et il poursuivait son récit avec le plus grand sérieux.

Mais le côté le plus curieux de cette extraordinaire histoire fut l'impression produite sur les concierges de Paris. Pendant des mois, quand un véritable commissaire se présentait dans une maison pour perquisitionner, le concierge se mettait en rage.

— Ah ! non, elle est connue, celle-là. Faut pas nous la faire !

Et lorsque le magistrat indigné sortait son écharpe, le portier haussait les épaules, pitoyable.

— Parfait !... Eh bien, il en avait une, lui aussi, Renard !

La dispute s'avivait, les agents intervenaient, et l'on vit, un jour, un très authentique commissaire conduit au poste !

Emmanuel CAR.

Fanny Robert, dite comtesse de Tessancourt (ci-dessous) et le danseur mondain David Meisner (ci-dessus) qui la fit chanter.



Ci-dessous, de gauche à droite : Clément, Peretti, Souik et Château, un redoutable carré de policiers marrons.

LES OUBLIETTES DE LA WALDAU

Berne (de notre correspondant particulier).

EST une étrange histoire que celle de Robert Nater, ce citoyen bernois, apparemment sain de corps et d'esprit, qui, depuis plus de trois ans, gémit derrière les murs épais de l'Asile d'aliénés de la Waldau.

Après avoir fréquenté les écoles supérieures de la ville de Berne, et avoir effectué un long voyage d'études dans la plupart des pays d'Europe, Robert Nater s'était établi dans la ville fédérale en qualité d'antiquaire et marchand d'objets d'art ; bien vite, il acquit dans ce domaine une excellente réputation et eut la joie de voir son commerce se développer rapidement.

C'est en 1928 que devaient commencer pour Robert Nater, aujourd'hui âgé de quarante-six ans, des avatars dignes d'inspirer un romancier-feuilletonniste, mais qui allaient avoir un épilogue tragique. A propos d'un héritage, des différends surgirent entre lui et sa famille, qui contribuèrent certainement à aigrir son caractère, jusque-là parfaitement pacifique. Pour comble de malheur, il se vit traiter d'une manière injuste par le bureau des impôts militaires. Comme il ne redouta jamais de dire ouvertement et très crânement leur fait à certains hauts fonctionnaires, qu'il estimait n'être pas étrangers à ses déboires, il ne tarda pas, naturellement, à avoir maille à partir avec la justice. Or, il est de notoriété publique que « rien n'est plus raide que la justice de Berne ! » Et on le fit bien voir à Robert Nater.

A la suite d'une attaque assez virulente contre un adversaire politique, entraînant il est vrai une légère atteinte à l'honneur, l'occasion fut saisie par le président du tribunal pour ordonner un examen psychiatrique de Robert Nater. Ce procédé, incontestablement discutable, ne fut pas de nature à faire taire un homme du caractère de Nater, tout au contraire. Sa riposte vint, violente et rapide, sous la forme d'un journal intitulé : *Die Wahrheit* (La Vérité), dans lequel il attaqua vertement ses adversaires.

Le premier numéro de *La Vérité* sortait de presse le 1^{er} mars 1928 ; d'emblée, il fit sensation dans les milieux politiques de Berne et jusqu'au Palais fédéral. C'est alors qu'allait se produire un fait stupéfiant : alors que l'on devait s'attendre à ce que les personnes attaquées par la voie de la presse s'adressent aux tribunaux compétents si elles estimaient l'avoir été injustement, on eut recours à un abominable abus de pouvoir pour réduire au silence le pamphlétaire gênant. Quelques jours après la parution de *La Vérité*, deux détectives de la police bernoise se présentèrent au bureau de Robert Nater, à la Neuengasse, s'emparèrent de force de sa personne et l'emmenèrent sans autre forme de procès à l'Asile d'aliénés de la

La riposte de Nater, violente et rapide, parut sous la forme d'un journal, « *Die Wahrheit* ».

Voilà déjà trois ans que Robert Nater (ci-dessous) est littéralement séquestré à l'asile de la Waldau.



Paul Nater résolu de défendre son frère en s'adressant à l'opinion publique.

Waldau où, dès lors, il est retranché du monde.

C'est en vain que l'interné par force essaya de soumettre aux tribunaux l'affaire de son journal, de façon qu'il fût jugé régulièrement s'il y avait eu délit de presse. Ses adversaires, parmi lesquels l'un de ses propres frères, un haut fonctionnaire, empêchèrent le procès de s'ouvrir en faisant placer Robert Nater sous tutelle pour cause d'aliénation mentale !

La vérité entière devant être dite clairement ici sur cette affaire scandaleuse, force nous est de relever que le directeur de la Waldau (qui a été, heureusement, remplacé depuis !) prit d'emblée fait et cause contre son pensionnaire qu'il savait, cependant, être interné arbitrairement. Il se prêta à ce que l'on attendait de lui, rédigea le rapport médical désiré en défaveur de Robert Nater et désigna sa « maladie mentale » imposée par ces mots : « folie raisonnante » ! La justice eût dû avoir à honneur d'ordonner une contre-expertise psychiatrique, d'autant plus que le directeur en question était depuis longtemps connu désavantageusement dans toute la Suisse par ses procédés arbitraires et ses certificats tendancieux ; d'autant plus aussi que le prestige de ce singulier directeur était devenu quasi-inexistant depuis le fameux cas du juge fédéral Weber, qui fut interné à

Il rassembla tous les certificats utiles à son frère Robert et s'adressa à plusieurs avocats bernois, les suppliant de faire rendre justice à l'interné de la Waldau. Hélas, ces « défenseurs de la veuve et de l'orphelin » se dérobèrent piteusement, peu soucieux de s'attaquer à de puissants personnages ! Cette incroyable situation se prolongea trois ans. Trois siècles !.

En désespoir de cause, Paul Nater résolut de s'adresser directement à l'opinion publique au moyen d'un tract et d'annonces dans le *Tageszeitung* de Berne. Ce procédé eut, d'abord, un résultat inattendu : la haine des adversaires de Robert Nater se retourna contre son frère Paul que l'on demanda aux autorités de placer lui aussi sous tutelle ! Fort heureusement pour lui, celui qui allait devenir la victime expiatoire réussit à trouver un avocat qui le défendit si bien que personne n'osa plus entreprendre quoi que ce fût contre lui. Cet avocat obtint finalement,

et après plus de trois ans, que les deux frères, Robert et Paul, pussent se voir pendant quelques instants à l'Asile de la Waldau. Cette entrevue, toutefois, ne put avoir lieu qu'en présence d'un médecin de l'établissement, d'un gardien et d'un membre de la Chambre des Tutelles (pourquoi pas encore le Président de la Confédération !). Par contre, on refusa à Paul Nater l'autorisation de se faire accompagner de son avocat et d'un témoin ! Et, parce que le visiteur n'avait constaté chez son malheureux frère aucun signe de trouble mental, on s'empressa d'interdire à nouveau toute visite à Robert Nater.

M^e Fritz Roth, l'avocat plein de talent, plein de courage et de cœur qui sut mettre en branle la révision du retentissant procès Riedel-Guala (dont *Détective* a entretenu ses lecteurs), a heureusement repris en mains l'affaire de Robert Nater et la dénonce ouvertement comme un déni de justice. Depuis plus d'un an, l'as du barreau de Berne a passé par toutes les instances pour obtenir le droit de visiter Robert Nater ; tuteur et autorité tutélaire lui ont refusé ce droit ; autorité de surveillance et gouvernement cantonal ont refusé d'annuler ce refus ! Dès lors, M^e Roth a déposé un recours devant le Tribunal fédéral et l'on attend avec l'intérêt que l'on devine le jugement de la Cour suprême.

Le défenseur de Robert Nater a trouvé un appui précieux auprès du nouveau directeur de la Waldau :

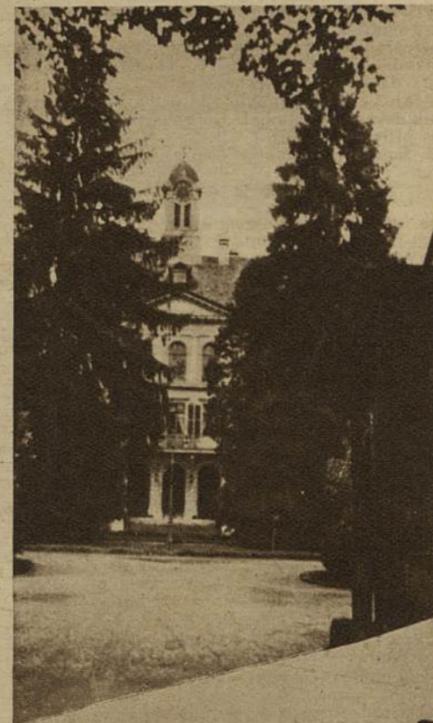
— Le nouveau directeur, nous a-t-il dit, s'est tout de suite saisi de l'affaire et m'a promis de soutenir ma cause. Avec cela, il s'est mis en contradiction évidente avec son prédécesseur qui s'était prêté à un jeu plutôt honteux !

La sinistre comédie a duré suffisamment. Depuis trois ans et demi, Robert Nater est littéralement séquestré dans les oubliettes de la Waldau où il a été jeté de force sur l'ordre d'un médecin de police qui ne l'avait même pas regardé.

Pour lui, nous demandons justice !

Jean VILDRAC.

L'asile d'aliénés de la Waldau est enfoui dans un lot de verdure.



Die Wahrheit

Unabhängiges Organ für Politik und Kultur

Jahrgang No. 1 Bern, 1. März 1928
Erscheinung monatlich.

Absolute Wahrheit in allen öffentlichen und Gerichtsangelegenheiten ist die Grundlage für das Gedeihen von Staat und Bürgerchaft.

Le pavillon de la Waldau où Nater est enfermé.

la Waldau en 1917 et qui conta ensuite ses mésaventures dans une demi-douzaine d'articles retentissants parus dans l'officieux *Bund* de Berne.

Sur la seule base de ce rapport, Robert Nater fut doté d'un tuteur, choisi en la personne d'un conseiller bourgeois de la ville de Berne. Le premier soin de ce « tuteur » fut d'interdire à Paul Nater — qui se trouvait alors à Marseille — toute visite à son frère Robert et tout échange de correspondance avec lui. Cette interdiction fut, d'ailleurs, aussitôt étendue à tous les amis et connaissances de Robert Nater, la victime de la Waldau. Ah ! on devait donc redouter terriblement la lumière et la vérité pour en arriver à séquestrer aussi durement le malheureux !

La maison de commerce florissante de Robert Nater fut liquidée d'office, en dépit des véhémentes protestations de Paul Nater, qui s'adressa en vain aux autorités compétentes pour empêcher ce nouveau coup de force.

Paul Nater, en frère admirable, ne se laissa pas décourager par tous les obstacles que l'on accumulait devant lui.



M^e Fritz Roth, avocat plein de talent, de courage et de cœur, dénonce l'affaire Nater comme un déni de justice.

J'AI MAIGRI

de 6 livres en 6 jours par simples frictions avec composé à base de plantes. J'ai fait vœu de faire connaître gratuitement et discrètement ma recette simple, facile et peu coûteuse, recommandée par corps médical. M^{me} BOS, 67, rue Rochechouart, Paris.

Vente directe du fabricant aux particuliers — franco de douane



100.000 clients par an — 30.000 lettres de remerciements
Demandez de suite notre catalogue français gratuit.
MEINEL & HEROLD, Klingenthal (Saxe) 509

CONCOURS 1934

Secrétaire près les Commissariats de **POLICE à PARIS**

Pas de diplôme exigé. Age 21 à 30 ans. Accessibilité au grade de Commissaire. Ecrire : Ecole Spéciale d'Administration, 28, Bd des Invalides, Paris-7^e

RIDES NEZ BRILLANTS

Disparition complète en 8 jours avec simples frictions (3 minutes) rajeunissement instantané un vrai miracle, notice gratuite. Lab^o PRIMUS, 67, rue Rochechouart, Paris.

ÉCRIVEZ au professeur O. ROYNAU, qui vous enverra une étude graphologique de votre caractère. Joindre 2 fr. 50 pour frais. Prof. O. ROYNAU, serv. 356, 35, rue Madame, Paris (VI^e).

SEINS LA PARURE DE LA FEMME

Merveilleuse poitrine en 10 jours sans drogues par procédé nouveau, usage externe, notice gratuite. M^{me} W. HUMBERT, 67, rue Rochechouart, Paris.

UNE BIENFAITRICE dont vous prendrez plaisir à lire la curieuse et originale histoire, à fait vœu d'envoyer gratuitement sa merveilleuse Recette pour maigrir sans avaler de drogues; recette qui donne des résultats étonnants visibles dès le 5^e jour. Si donc vous désirez

MAIGRIR EN SECRET

Pour devenir mince, élégante, distinguée, pour rajeunir votre visage et votre allure, ou simplement pour mieux vous porter et travailler sans fatigue, écrivez, en citant ce journal, à Mme COURANT, 98, Boul. Aug-Bianqui, à Paris, qui vous enverra gratuitement, sous enveloppe fermée ordinaire, son intéressante histoire, ainsi que sa miraculeuse Recette. Ecrivez-lui aujourd'hui même.

1.000 frs p. mois et plus pend. loisirs 2 sexes. 7^e l'année. Manufact. D. PAX, Marseille.

15 fr. Le 100 adr. et gr. grains 2 sexes. Ecr. LABO-RATOIRE DE PROVENCE, H., à Marseille.

Timbres-Poste — Gratuit:

20 Siam, Charkhari, Nicaragua, Turquie, Soudan, Tchad, etc., et 1.000 charnières, si vous expédiez l'annonce! De plus, nous joindrons des feuilles de timbres à choisir franco et sans obligation d'achat. Remise énorme sur catalogue! Reklame-Verlag Dépt. 96, Rothenburg o. Tbr. Bavière (Allemagne).

CECI INTERESSE

TOUS LES JEUNES GENS ET JEUNES FILLES, TOUS LES PÈRES ET MÈRES DE FAMILLE

L'ÉCOLE UNIVERSELLE, la plus importante du monde, vous adressera gratuitement, par retour du courrier, celles de ses brochures qui se rapportent aux études ou aux carrières qui vous intéressent.

L'enseignement par correspondance de l'École Universelle permet de faire à peu de frais toutes ces études chez soi, sans dérangement et avec le maximum de chances de succès.

Broch. 60.102 : Classes primaires complètes; Certificat d'études, Brevets, C. A. P., professorats.

Broch. 60.107 : Classes secondaires complètes; baccalauréats, licences (lettres, sciences, droit).

Broch. 60.113 : Carrières administratives.

Broch. 60.121 : Toutes les grandes Écoles.

Broch. 60.126 : Emplois réservés.

Broch. 60.131 : Carrières d'Ingénieur, sous-Ingénieur, conducteur, dessinateur, contremaître dans les diverses spécialités: électricité, radiotélégraphie, mécanique, automobile, aviation, métallurgie, mines, travaux publics, architecture, topographie, chimie.

Broch. 60.139 : Carrières de l'Agriculture.

Broch. 60.142 : Carrières commerciales (administrateur, secrétaire, correspondancier, sténo-dactylo, contentieux, représentant, publicité, ingénieur commercial, expert-comptable, comptable, teneur de livres); Carrières de la Banque, de la Bourse, des Assurances et de l'Industrie hôtelière.

Broch. 60.151 : Anglais, espagnol, italien, allemand, portugais, arabe, esperanto. — Tourisme.

Broch. 60.156 : Orthographe, rédaction, rédaction de lettres, versification, calcul, calligraphie, dessin.

Broch. 60.164 : Marine marchande.

Broch. 60.168 : Solfège, chant, piano, violon, accordéon, flûte, saxophone, harmonie, transposition, contrepoint, composition, orchestration, professorats.

Broch. 60.174 : Arts du Dessin (cours universel de dessin, dessin d'illustration, composition décorative, figurines de mode, anatomie artistique, peinture, pastel, fusain, gravure, décoration publicitaire, aqua-relle, métiers d'art, professorats).

Broch. 60.182 : Métiers de la Couture, de la Coupe, de la Mode et de la Chemiserie (petite main, seconde main, première main, vendeuse-retoucheuse, couturière, modéliste, modiste, représentante, lingère, coupe pour hommes, coupeuse, coupeur chemisier, professorats).

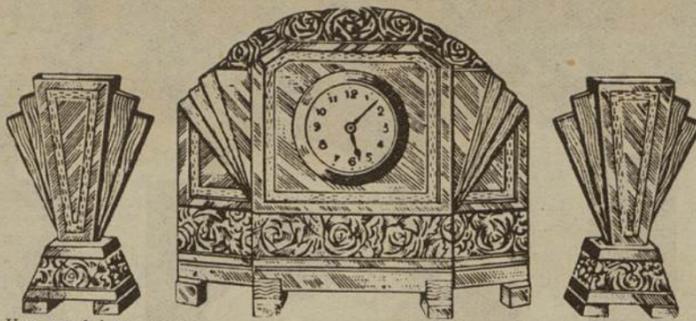
Broch. 60.187 : Journalisme, secrétariat; éloquence usuelle.

Broch. 60.191 : Cinéma: scénario, décors, costumes, photographies, prise de vues et prise de sons.

Broch. 60.198 : Carrières coloniales.

Envoyez aujourd'hui même à l'École Universelle, 59, bd Exelmans, Paris (16^e) votre nom, votre adresse et les numéros des brochures que vous désirez. Écrivez plus longuement si vous souhaitez des conseils spéciaux à votre cas. Ils vous seront fournis très complets, à titre gracieux et sans engagement de votre part.

A l'occasion du 14 Juillet



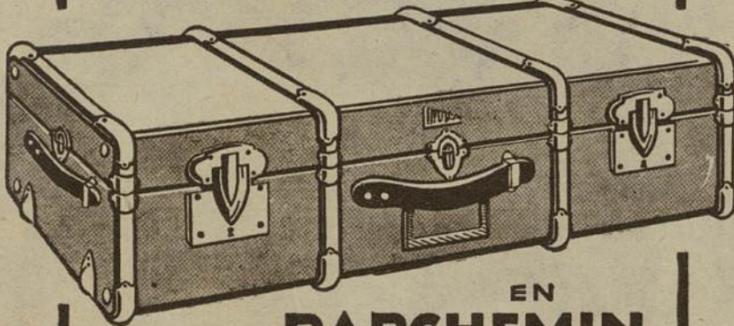
Une pendulette moderne, art nouveau, en véritable marbre reconstitué, chef-d'œuvre de l'horlogerie française, mouvement garanti 3 ans, est cédée à titre de prime aux lecteurs de ce journal au prix exceptionnel de **59 Fr.**

Il n'est accordé qu'une seule prime par lecteur avec interdiction d'utiliser cette prime pour en faire du commerce.

AUCUN PAIEMENT D'AVANCE

Tout n'est payable qu'à la réception et après complète satisfaction. Découpez ce bon et adressez-le aujourd'hui même avec votre commande à **LA PROPAGANDE (Service des Primes), 51, rue du Rocher, PARIS (8^e)**

Cette excellente Malle "Paquebot"



EN **PARCHEMIN VÉRITABLE**

AU PRIX INCROYABLE DE: **199^{fr}**

EXPÉDITION FRANCO DE PORT ET D'EMBALLAGE DANS TOUTE LA FRANCE CONTRE 2.20^{fr}
104, CHAMPS-ÉLYSÉES

TRISTAN BERNARD



présente

HISTOIRE VRAIE

D'UN

PRIX DE BEAUTÉ



par **RAYMONDE ALLAIN**

(MISS FRANCE 1928)

Un volume. 10 fr.

AVIS

Le Détective ASHELBE reçoit tous les jours de 4 à 7 heures.

34, rue La Bruyère (IX^e) - Trinité 85-18

MONTRE-BRACELET

POUR HOMMES

Marque **UTILIA** en **PLAQUÉ OR LAMINÉ** Rectangulaire et Cintrée

épousant exactement la forme du Poignet

Garantie 5 Ans



Indispensable à tous SPORTIFS, TOURISTES, AUTOMOBILISTES, VOYAGEURS, INGÉNIEURS, CONTREMAÎTRES, etc. Contrôle le rendement, oblige à l'exactitude.

PRIME GRATUITE. Tout Souscripteur qui enverra le BULLETIN DE COMMANDE ci-dessous recevra en même temps que la MONTRE-BRACELET un **SUPERBE STYLO-MINE** en Argent Système Breveté indérégable.

Les deux objets sont livrables immédiatement aux Conditions du Bulletin ci-dessous.

BULLETIN DE COMMANDE

Veillez m'adresser le BRACELET-MONTRE en **PLAQUÉ OR laminé** avec sa prime au prix de 295 frs que je paierai à raison de 20 frs par mois, le 1^{er} de 25 frs, port et emballage compris, et les suivants de 20 frs tous les mois. Au comptant 280 frs. Les quittances seront majorées de 1 fr. pour frais d'encasement.

Nom et prénoms _____
Rue _____ Signature: _____
Ville _____
Département _____

Envoi du superbe catalogue, Gratuitement, sur simple demande — Prière de découper ce Bulletin et l'envoyer à **L'ÉCONOMIE PRATIQUE — 15, Rue d'Enghien — PARIS-X^e**

LE CHRONOMÈTRE "UTILIA"

vous fera le Maître de l'heure et vous aurez à la fois un Chronomètre de haute précision et un bijou d'une élégance supérieure.

Boîtier en **PLAQUÉ OR**, Forme extra-plate

Invariable Garanti 5 ans

15 à 16 MOIS DE CRÉDIT
20 fr. par mois

PRIME GRATUITE Une CHAÎNE en PLAQUÉ OR FIXE



Aussi beau, Aussi brillant et plus solide qu'un Chronomètre en OR

Son MOUVEMENT

Avec échappement à ancre, ligne droite, double plateau, levées visibles et ellipses en rubis empierré de 15 rubis fins, balancier compensateur, véritable Spiral Bréguet, donne un réglage de haute précision insensible aux changements de position et aux variations de température. Il est accompagné de son Bulletin de Marche et de Réglage garantis et sort d'une des PREMIÈRES Manufactures d'Horlogeries Spécialisées.

IL EST GARANTI 10 ANS et sa précision est absolue. Il n'est pas sensible à l'aimantation produite par les dynamos et autres machines électriques.

Son BOITIER

n'est pas en Acier qui blanchit et qui rouille. Il n'est pas en Argent qui jaunit et noircit. Il n'est pas en Or, car, en prix abordables, il serait trop mince, trop faible et incapable de se maintenir intact durant des années et en boîte solide et massive, il serait d'un prix trop élevé. **INALTERABLE** comme l'OR, aussi résistant qu'une boîte d'or de 1500 frs, il a la même forme, la même apparence, les mêmes avantages que l'Or pur tout en coûtant beaucoup moins cher.

Il est en **PLAQUÉ OR laminé**, composition inaltérable, garantie fixe, et il est racheté après usage 2fr. 50 le gramme, c'est-à-dire 10 FOIS PLUS que l'ARGENT.

Livable immédiatement aux conditions du Bulletin ci-dessous

BULLETIN DE COMMANDE

Je soussigné déclare acheter un **CHRONOMÈTRE "UTILIA"**, boîtier **PLAQUÉ OR laminé**, au prix de 315 frs que je paierai 20 frs par mois, le 1^{er} de 25 frs port et emballage compris, et les suivants de 20 frs tous les mois. Au comptant 295 frs. Les quittances seront majorées de 1 fr. pour frais d'encasement. Cette commande me donne droit à la Prime gratuite d'une CHAÎNE en plaqué or.

Nom et prénoms _____
Rue _____ N° _____
Ville _____
Département _____
Le _____ 1933 Signature: _____

DÉTECTIVE

La guerre des tueurs



Deux clans rivaux ne cessaient de s'affronter, parmi les tueurs de Vaugirard. Assassiné à coups de mailloche, le bouvier Desmedt, dit "Milo", vient d'être victime de ces mauvaises querelles.

(Lire, page 3, les curieuses révélations de notre collaborateur Luc Dornain.)

AU SOMMAIRE | La route de l'évasion, par Henri Danjou. — L'impossible relèvement, par S. R. — La cloche de la mort, par Pierre Rocher. —
DE CE NUMÉRO | Vengeance du gang, par Roy Pinker. — Policiers marrons, par Emmanuel Car. — Les oubliettes de la Waldau, par Jean Vildrac.